



**DIAGNOSTIC  
PARTAGE**

**pour l'élaboration  
du**

**« Contrat Enfance-Jeunesse 2018-2021 »**

**Centre Tarn**

**Communauté de Communes Centre Tarn  
représentée par M Jean-Luc CANTALOUBE**

**Commune de Réalmont  
représentée par M Henri VIAULES**

**Commune de Lombers  
représentée par M Claude ROQUES**

**Commune de Montredon Labessonié  
représentée par M Jean-Paul  
CHAMAYOU**

**Octobre 2018**

# Table des matières

I) L'analyse de l'évolution du contexte local depuis l'élaboration du CEJ 2014/2017 :	5
A-Le territoire de la Communauté de Communes Centre Tarn:	5
B-La population de la Communauté de communes Centre Tarn:	7
1. Données démographiques :	7
a) Une population en hausse :	7
b) Un solde naturel et un solde migratoire positifs.....	9
c) Évolution de la population de la CCCT par tranche d'âges.....	9
d) La catégorie des 0/17 ans :	10
2. Les typologies familiales.....	16
3.Activité Professionnelle des Familles et Catégories socio-professionnelles.....	16
4. Niveau des ressources.....	19
5.Habitat et urbanisme.....	19
6 . Localisation de structures, équipements et services :	20
a)Les établissements scolaires des 6-16 ans sur le territoire de la 3CT :	20
b) Les équipements sportifs et culturels :	22
c) Les équipements fréquentés par les enfants et les jeunes ( 3/17 ans).....	24
d) Les services de santé sur la communauté de communes Centre Tarn:.....	28
e) Maison de Services Au Public.....	29
f) Les services s'adressant aux jeunes de plus de 16 ans :	29
7. La Situation socio- économique :	31
II) L'analyse de l'offre de services existante :	32
A-Enfants âgés de 0 à 5 ans révolus :	32
1. Les deux micro-crèches gérées par l'association ma 2eme maison:.....	33
2. Le multi-accueil « la Passerelle » :	34
3. Le multi-accueil la « Farandole » :	34
4. Le Relais d'assistantes Maternelles Centre Tarn :	35
5. Conclusion :	37
B- Enfants et Jeunes jusqu'à 17 ans révolus pour l'année 2015:.....	38
1.Analyse du fonctionnement des services existants.....	38
2. L'ALAE ET L'ALSH municipaux de Montredon-Labessonnié.....	39
3. Le Service Enfance Jeunesse » géré par la Mairie de Réalmont.....	39
4.L'ALSH « la Ruche » géré par l'association Familles Rurales :	42
5. L'ALSH La Passerelle .....	43
III). Schéma de développement 2018-2019-2020-2021.....	46
A- Les actions et/ou services à maintenir.....	46
1. Pour répondre au besoin « Petite Enfance » . Compétence communautaire- cf annexe 5- Délibération- 19 decembre 2016.....	46
2. Pour répondre aux besoins de coordination des actions en faveur de la Petite enfance.....	46
3. Maintien et développement du poste de coordonnateur Enfance-Jeunesse (d'un 0,5 etp à 1 etp).....	46
4. Pour répondre aux demandes de loisirs sur le temps périscolaire.....	47
5. Pour répondre aux demandes de loisirs sur le temps extra scolaire.....	47
6. Pour dynamiser les temps péri et extrascolaires et développer les pratiques éducatives :	47
B.Les actions et/ou services à développer.....	47
1.Pour répondre aux demandes d'accueil des enfants de moins de quatre ans tout en maintenant la qualité du service.....	47
2.Pour répondre aux besoins de coordination des actions en faveur de l' Enfance Jeunesse :	48
3.Pour répondre aux demandes de loisirs sur le temps périscolaire et sur le temps extrascolaire :	48
Conclusion :	49
ANNEXES :	50

# Index des illustrations

Illustration 1: Carte extraite du Rapport Socio-économique JLJECO JUIN 2012 pour la CCCT.....	6
Illustration 2: CCCT- Claire VAYSSE-01/2018- Base: données INSEE 2014.....	7
Illustration 3: Communauté de communes Centre Tarn- Jean-Louis ROBERT-24/01/2018.....	8
Illustration 4: CCCT- Claire VAYSSE- 01/2018- Base: Données INSEE 2013.....	9
Illustration 5: Données INSEE 2014.....	9
Illustration 6: CCCT- Claire VAYSSE- 01/2018 Base: données INSEE 2014.....	10
Illustration 7: Image extraite du diaporama réalisé par CCCT- Claire VAYSSE- et présenté le 12/02/2018 dédié à la restitution des résultats du diagnostic.....	10
Illustration 8: Naissances et décès en Centre Tarn- Source INSEE 2017.....	11
Illustration 9: Poids relatifs des tranches d'âges en Centre Tarn-Claire Vaysse-01/2018- Base: Données Insee 2014-. 11	11
Illustration 10: Evolution des - 25 ans en Centre Tarn- CCCT- Claire Vaysse- Février 2018- Base: Données INSEE 2014.....	12
Illustration 11: Communes du Centre Tarn où les moins de 25 ans augmentent- CCCT- Claire Vaysse- Base : données Insee 2014.....	13
Illustration 12: Composition des moins de 25 ans. Image extraite du diaporama réalisé par CCCT- Claire VAYSSE- et présenté le 12/02/2018 dédié à la restitution des résultats du diagnostic.....	14
Illustration 13: Composition des moins de 17 ans- CCCT- Claire Vaysse- Février 2018- Base: BCA CAF et MSA MPN 2015.....	15
Illustration 14: Typologie des familles-Image extraite du diaporama réalisé par CCCT- Claire VAYSSE- et présenté le 12/02/2018 dédié à la restitution des résultats du diagnostic.....	16
Illustration 15: Activité professionnelle des 25-49 ans en Centre Tarn- BCA Caf du Tarn 2015.....	17
Illustration 16: Activité des parents selon âge des enfants-CCCT- Claire Vaysse- Source: BCA Caf du Tarn.....	18
Illustration 17: Dans quelle "culture professionnelle" grandissent les enfants en Centre Tarn ? CCCT- Claire Vaysse- Janvier 2018- Base: données INSEE 2014.....	18
Illustration 18: Niveau de ressources des familles- CCCT- Claire Vaysse-Janvier 2018- Base: Données BCA CAF du Tarn 2015.....	19
Illustration 19: Urbanisme et habitat-Image extraite du diaporama réalisé par CCCT- Claire VAYSSE- et présenté le 12/02/2018 dédié à la restitution des résultats du diagnostic.....	20
Illustration 20: Etablissements scolaires en Centre Tarn et effectifs 2017/2018- CCCT- Base: données Rectorat 2018.....	20
Illustration 21: Localisation des structures extrascolaires en Centre Tarn- CCCT- Adeline BOUNIOL-2017.....	25
Illustration 22: Evolution de la fréquentation des ALSH en Centre Tarn- CCCT- Adeline BOUNIOL- 2017.....	25
Illustration 23: Ecoles et accueils périscolaires en Centre Tarn- CCCT- Adeline BOUNIOL- 2017.....	26
Illustration 24: Synthèse des éléments de la situation socio-économique du Centre Tarn- 2014-.....	31
Illustration 25: Services Petite enfance en Centre Tarn- CCCT- Claire Vaysse- Février 2018-.....	32
Illustrations 26: Evolution des assistants maternels en Centre Tarn 2018/2020- CCCT- Claire Vaysse Extraits diaporama présenté le 12/02/2018.....	36
Illustration 27: Autres modes de garde en Centre Tarn- Extrait diaporama présenté le 12/02/2018.....	36
Illustration 28: Analyse de l'offre de services Petite enfance- CCCT- Claire Vaysse- Février 2012.....	37
Illustration 29: Tarifs des ALSH du Centre Tarn- CCCT- Adeline Bouniol- 2018.....	45

Le présent diagnostic, indispensable à l'élaboration du nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021, a été mené sur le territoire de la Communauté de Communes Centre Tarn.

L'objectif de ce diagnostic est de cibler les développements et améliorations de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans. Développements à soutenir prioritairement dans le prochain contrat d'objectifs et de co-financement.

Respectueux du guide méthodologique remis par le partenaire CAF du Tarn, le présent diagnostic se divise en trois parties distinctes :

- une analyse de l'évolution du contexte local depuis 2014,
- l'analyse de l'offre de services existante précisément dans les secteurs de la petite enfance, enfance et jeunesse,
- et enfin la troisième partie intitulée : « Schéma de développement 2018-2019-2020-2021 » qui expose les actions et orientations que le prochain Contrat Enfance Jeunesse prendra en considération.

Le diagnostic a été réalisé durant les mois de septembre 2017 à Juin 2018. Il a été coordonné par un comité de suivi restreint composé des délégués et des coordonnatrices petite-enfance et enfance-jeunesse de la Communauté de Communes.

La collecte et l'analyse de données, l'observation in situ définie par des rencontres individuelles et collectives constituent les premiers temps de travail (Septembre 2017 à Février 2018). Un certain nombre de documents ont été analysés tels que les rapports socio-économiques menés ces dernières années; les fiches thématiques et les bases de données 2014 de l'INSEE, mais aussi les données de la CAF. Les professionnels du secteur ont participé activement à la réalisation de la deuxième partie. Sur la base de ces travaux, les élus de la commission mais aussi les maires ont pu, à travers des réunions participatives, fixer les orientations.

L'élaboration du schéma de développement se caractérise par des temps forts :

- La restitution du diagnostic Enfance-jeunesse le 12 février qui a permis à la commission de proposer à l'instance décisionnaire de premières orientations
- Le bureau restreint ( en mars 2018) où ses membres ont travaillé sur les propositions de la commission enfance-jeunesse
- la conférence des maires du 12 juin 2018, séance lors de laquelle les orientations ont été présentés dans l'objectif de recueillir l'avis des maires.
- Le conseil communautaire du 27 septembre qui a acté le schéma de développement soit la volonté de la Communauté de Communes en ce qui concerne les secteurs de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse.

Une annexe met en avant les outils qui ont permis de collecter les données puis de les analyser pour enfin permettre aux élus de définir les orientations pour les trois années à venir.

## **I) L'analyse de l'évolution du contexte local depuis l'élaboration du CEJ 2014/2017 :**

### *A-Le territoire de la Communauté de Communes Centre Tarn:*

Le territoire de l'intercommunalité se constitue des communes suivantes : Arifat ; Fauch, Orban, Poulan-Pouzols, Montredon-Labessonnié ; Réalmont; Roumegoux, Ronel; Lamillarié; Laboutarié; Lombers, Saint-Antonin de Lacalm; Saint-Lieux Lafenasse ; Sieurac ; Terre-Clapier ; Le Travet.

La Communauté de Communes Centre Tarn se situe au centre du département du Tarn et notamment à mi-chemin entre les deux principales agglomérations tarnaises : Albi et Castres.

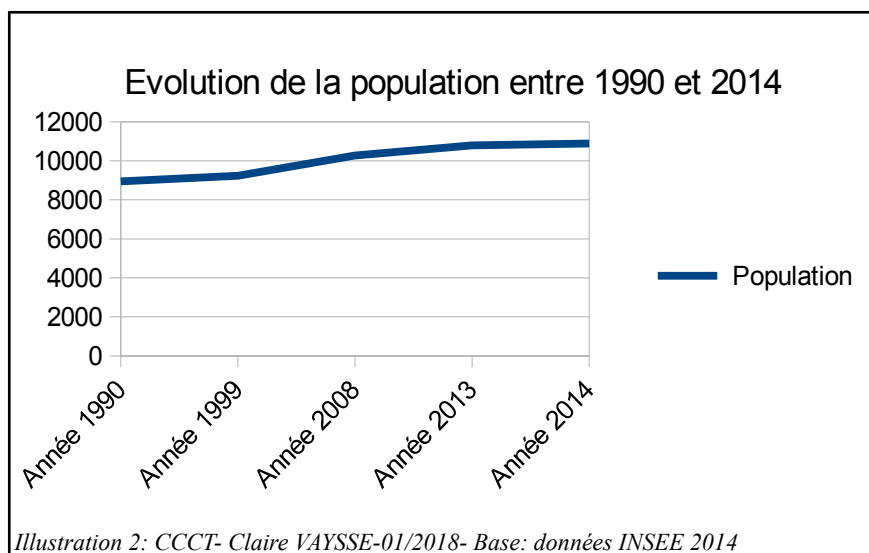


Illustration 1: Carte extraite du Rapport Socio-économique JLJECO JUIN 2012 pour la Communauté de Communes Centre Tarn.

## **B-La population de la Communauté de communes Centre Tarn:**

### **1. Données démographiques :**

#### **a) Une population en hausse :**



Ce graphique témoigne d'une augmentation constante de la population en Centre Tarn qui se poursuit. En 2015, la population était de 10 952 habitants. En 2018, la population devrait atteindre les 11 400 habitants.

	Évolution de la population intercommunale							
	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2013	2014
Arifat	215	195	201	171	162	156	144	151
Fauch	303	272	286	343	392	490	517	520
Laboutarié	303	331	429	381	387	449	483	489
Lamillarié	290	315	350	337	358	435	461	479
Lomers	919	854	826	807	860	1048	1110	1115
Montredon	2327	2058	2167	2111	2032	2078	2076	2052
Orban	199	180	214	246	273	310	324	329
Poulan	306	309	374	392	386	430	451	465
Realmont	2505	2618	2538	2631	2850	3294	3330	3356
Ronel	200	178	205	195	199	278	312	326
Roumegoux	276	245	213	180	188	240	231	229
St Antonin	356	261	255	243	237	258	264	268
St Lieux	497	392	348	362	397	449	448	453
Sieurac	155	151	162	184	170	210	263	272
Terre-Clapier	247	244	234	218	212	239	257	256
Le Travet	153	163	153	139	136	127	126	126
<b>Totaux</b>	<b>9251</b>	<b>8766</b>	<b>8955</b>	<b>8940</b>	<b>9239</b>	<b>10491</b>	<b>10797</b>	<b>10886</b>
Évolution entre 2010 et 2014					3,77 %			
Source : Traitement des données communales INSEE 2016								

Le champs territorial couvert par la Communauté de communes Centre Tarn comprends en 2014 10 886 habitants. Realmont représente 30,8% de la population intercommunale, Montredon Labessonnié 18,84% et Lombers 10,2 %. **En définitive, 59,8% de la population intercommunale est répartie sur 3 communes.**

La **population de la Communauté de Communes est en constante augmentation depuis 1975**. Entre 2010 et 2014, la population s'est **accrue de 13, 50%**. Trois communes voient leur population diminuer.

Géographiquement, **la croissance démographique concerne plus particulièrement les communes du centre et notamment celles proches de l'axe d'accès direct à l'agglomération albigeoise**. Les communes de l'est et du sud de la Communauté de Communes, plus enclavées, enregistrent une croissance démographique nettement plus modérée.

Cette **croissance de la population de la Communauté de Communes concerne plus particulièrement la tranche d'âges des 4 à 59 ans, donc de nombreux actifs**. Entre 1990 et 2010, la Communauté de Communes compte plus de 1 000 nouveaux habitants dans cette tranche d'âges, soit une augmentation de 50 %.

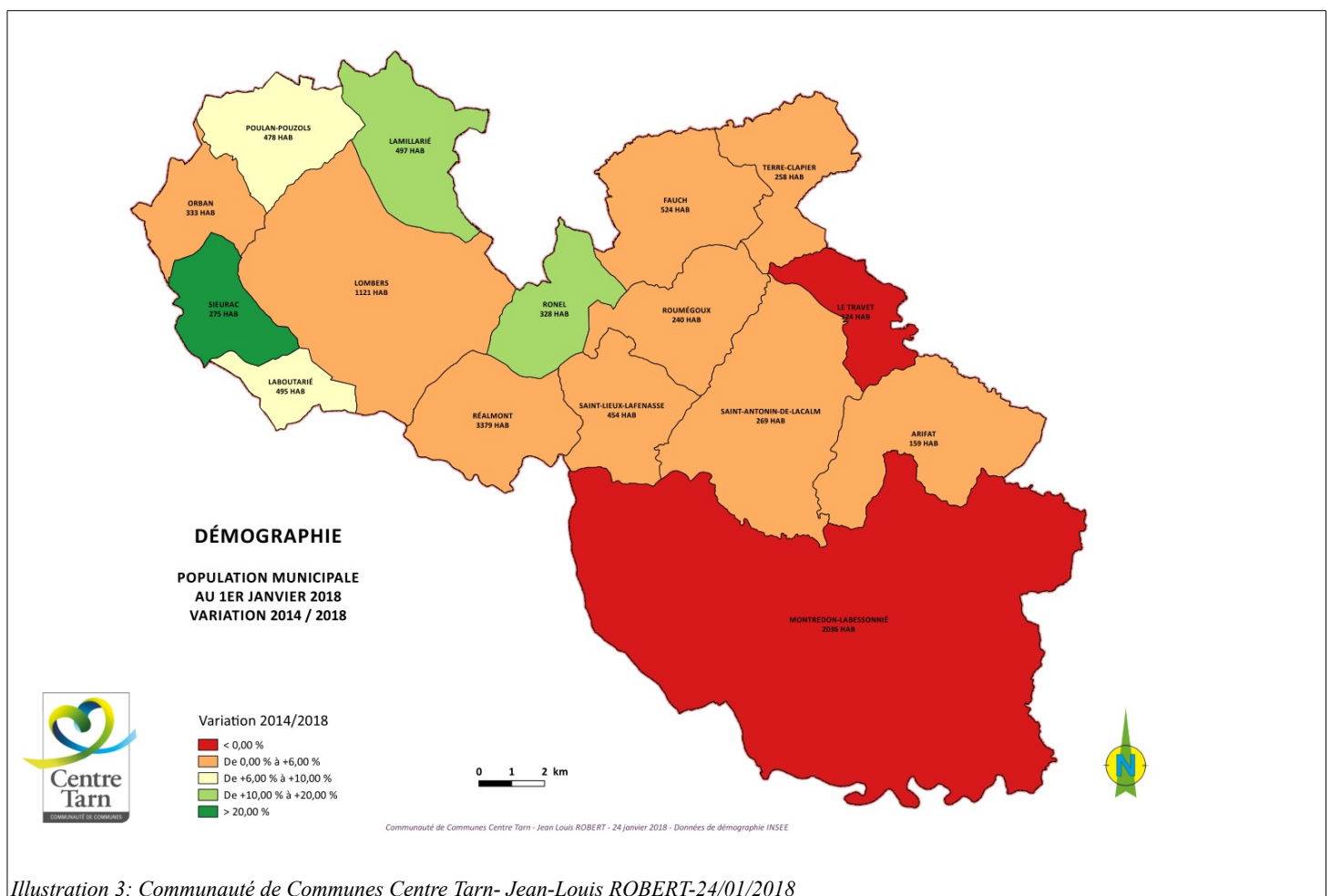
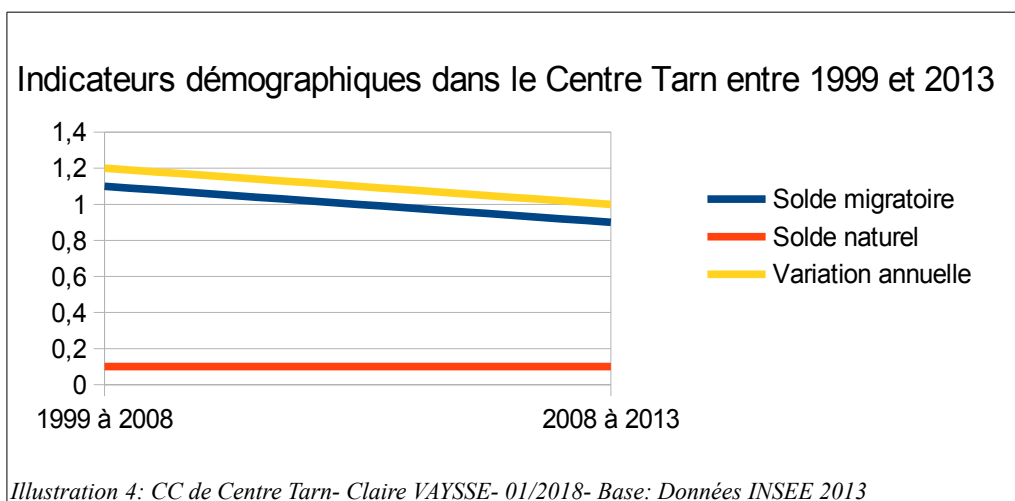


Illustration 3: Communauté de Communes Centre Tarn- Jean-Louis ROBERT-24/01/2018



b) Un solde naturel et un solde migratoire positifs



L'augmentation de la population Centre Tarn se justifie par un solde naturel et un solde migratoire positifs.

C'est principalement le flux migratoire qui participe à la hausse de la population (0,9 % en 2014) bien que ce dernier soit inférieur à 1999.

Le solde naturel (0,1 %) stagne depuis 1999. Il a permis jusqu'à aujourd'hui le renouvellement de la population.

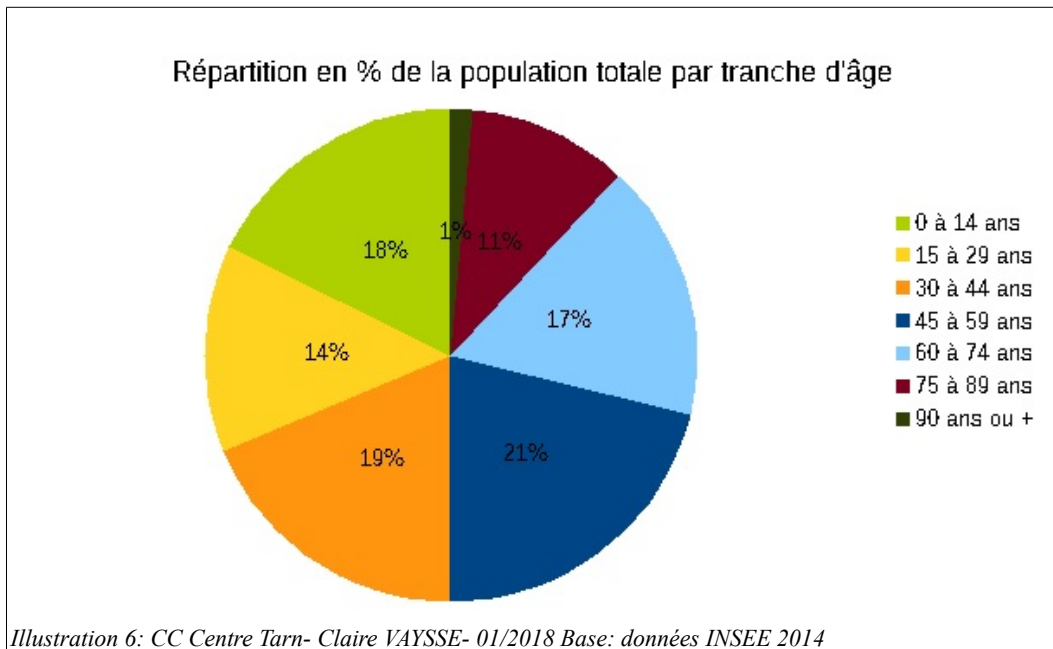
La population est cependant vieillissante (« Papy boom » : personnes nées entre 1945- 1964).

c) Évolution de la population de la CCCT par tranche d'âges

Population par tranche d'âge (en nombre et en pourcentage)			
		en % Variation 2010/2014	
0 à 14 ans	1936	17,78	0,08
15 à 29 ans	1475	13,55	-0,85
30 à 44 ans	2021	18,57	-0,63
45 à 59 ans	2312	21,24	0,04
60 à 74 ans	1844	16,94	1,14
75 à 89 ans	1145	10,52	-0,18
90 ans ou +	153	1,41	0,41
Total	10886	100,00%	

Illustration 5: Données INSEE 2014

On observe une légère augmentation de la part des plus de 60 ans par rapport à 2010( +1,37 %) et une légère diminution des moins de 45 ans, précisément de la tranche des 15 à 29 ans ( -0,85 %).

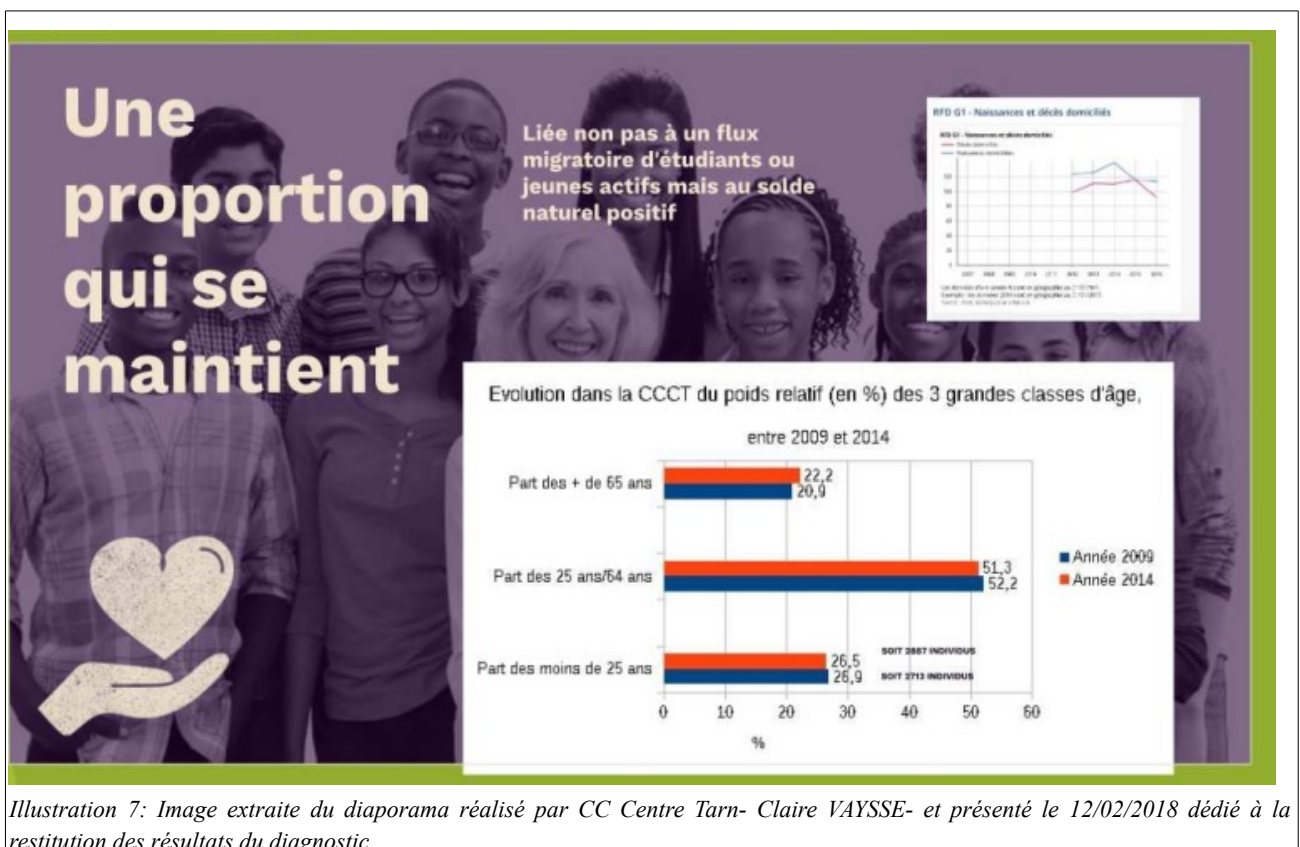


Les moins de 30 ans représentent 30 % de la population totale. À cette proportion, il convient d'ajouter les 30/40 ans qui représentent les « parents » du public visé par le contrat enfance jeunesse. En conséquence, 50 % de la population sont concernés par les besoins enfance-jeunesse.

d) La catégorie des 0/17 ans :

**Evolution :**

Les données INSEE relatives aux moins de 30 ans et aux moins de 25 ans sont celles retenues par le service enfance pour l'analyse.



## Zoom sur les graphiques de l'illustration n°7:

Comme le montre ces deux graphiques :

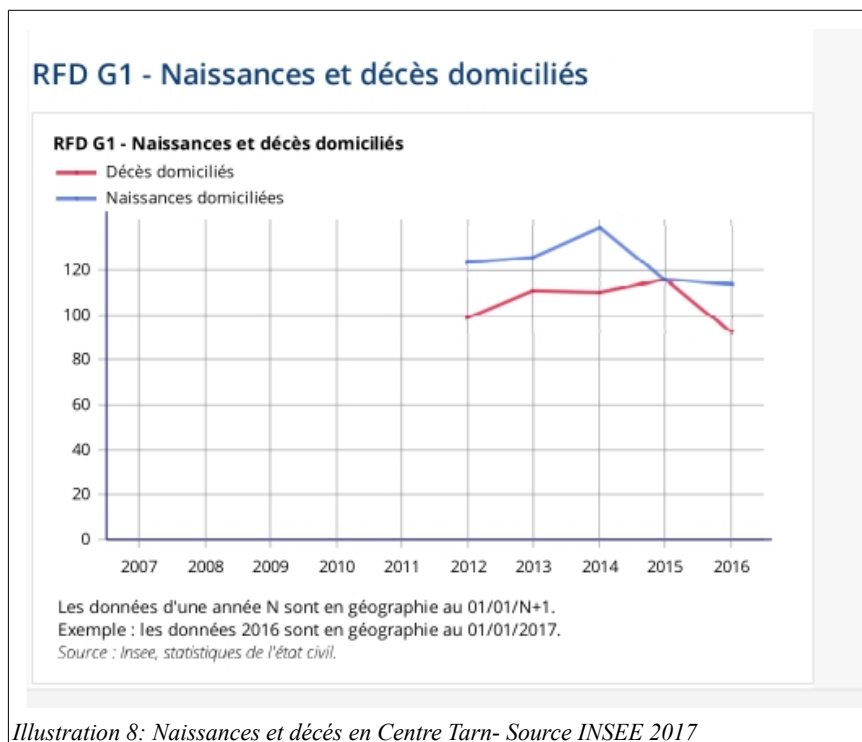


Illustration 8: Naissances et décès en Centre Tarn- Source INSEE 2017

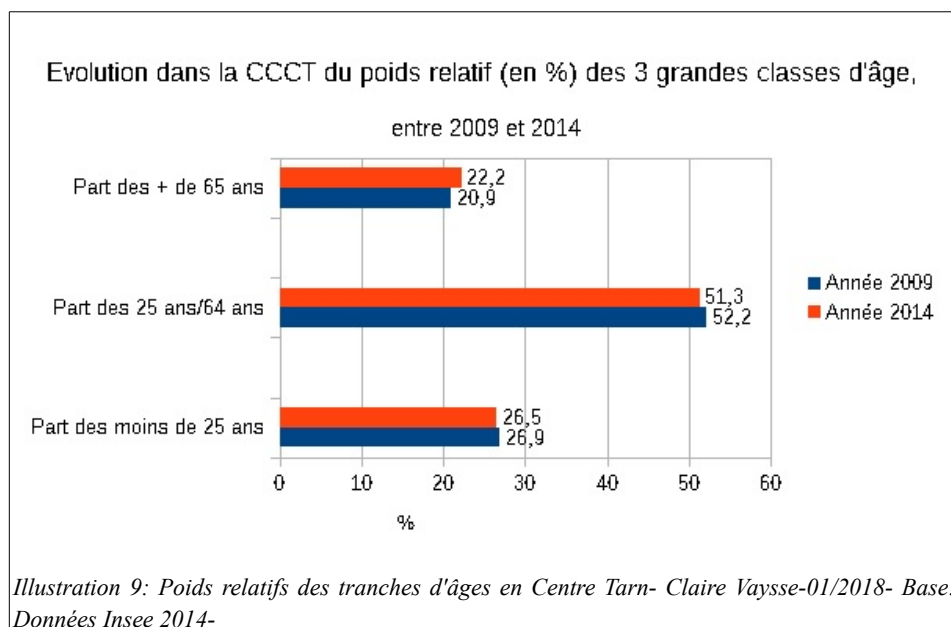
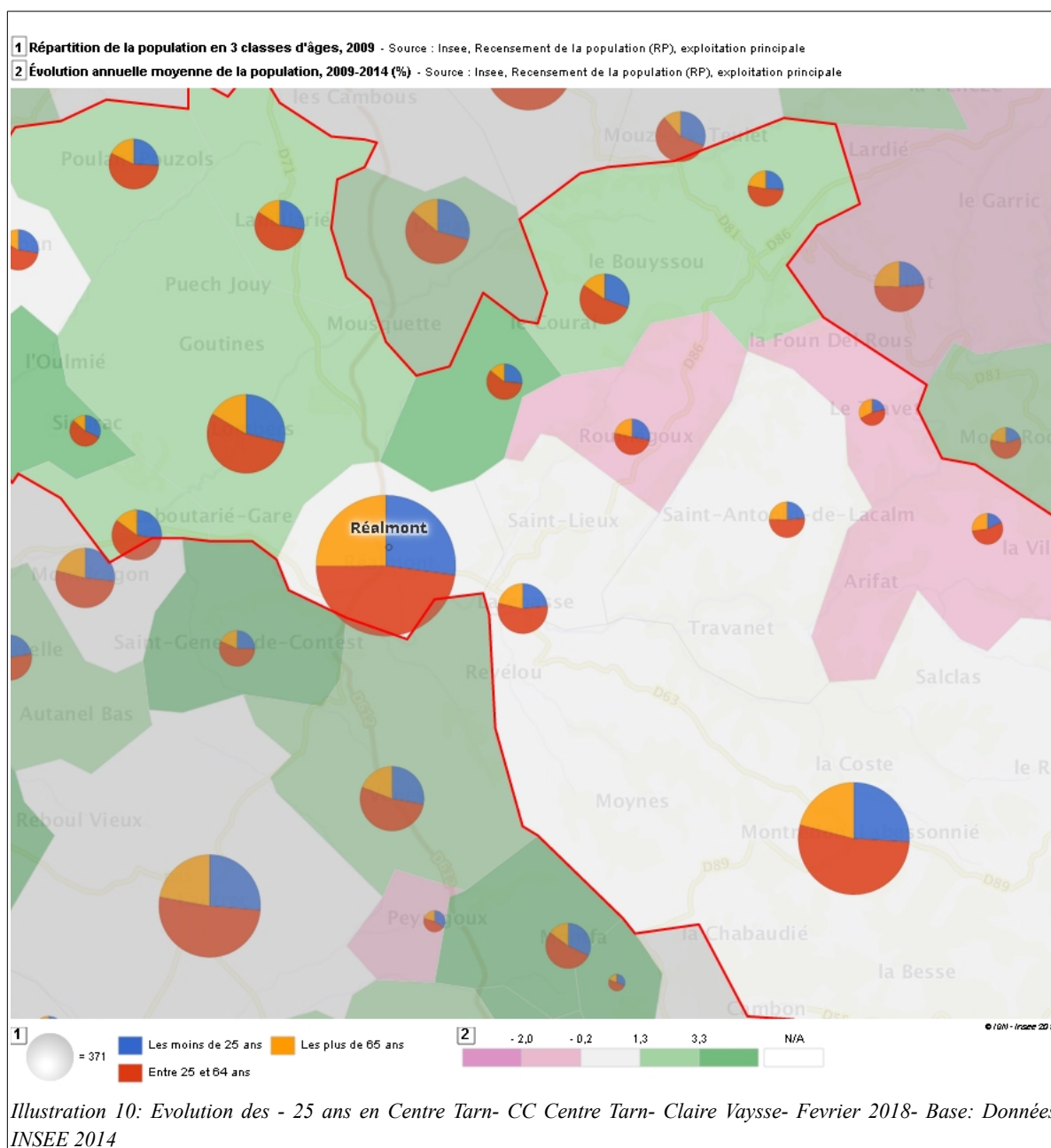


Illustration 9: Poids relatifs des tranches d'âges en Centre Tarn- Claire Vaysse-01/2018- Base: Données Insee 2014-

- La proportion des – de 25 ans se maintient (26,9 % puis 26,5 %) et augmente en nombre d'individus. Il y avait 2713 individus en 2009 et 2887 en 2014.
- Le territoire Centre Tarn n'est pas un territoire d'accueil des 18/25 ans, état lié à l'absence d'établissements scolaires du secondaire et/ou du supérieur. En outre, peu de jeunes actifs s'installent sur le territoire Centre Tarn-

En conséquence, contrairement au restant de la population, cette tranche d'âges est alimentée par un solde naturel positif de 0,1 % en 2014, de 0 en 2015 et de 0,08 % en 2016.

## Localisation des moins de 25 ans :



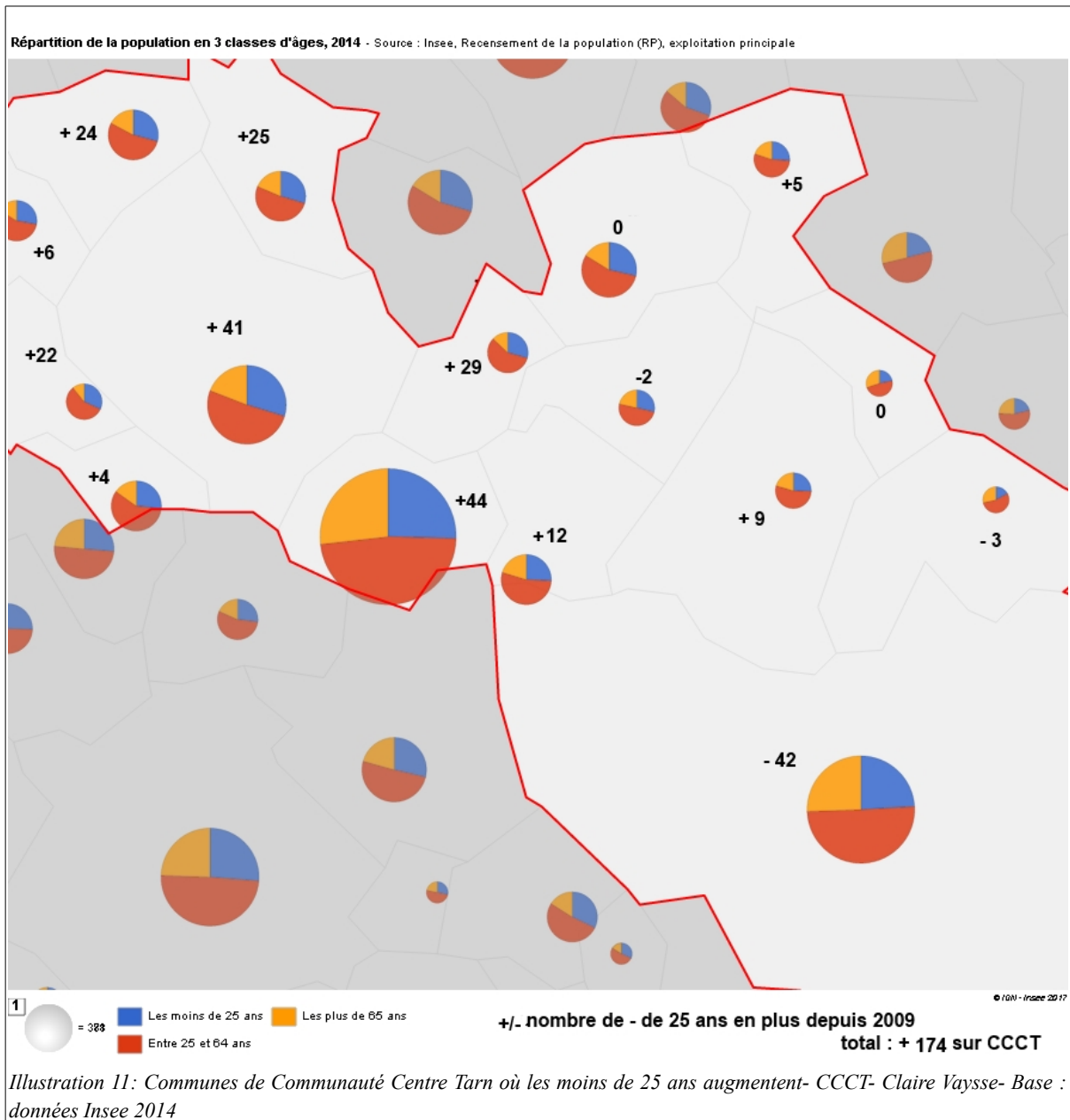
Réalmont et Montredon-Labessonnié sont les communes qui comptent, en nombre d'individus, le plus de – de 25 ans.

Sur la partie Nord-Ouest du Territoire, cette proportion dépasse le quart de la population totale contrairement aux communes de l'Est du territoire qui comptent une proportion plus importante des plus de 65 ans.

Existe-t-il une corrélation entre l'évolution positive de la population et l'augmentation des – de 25 ans ?

La carte de l'illustration n° 11 valide cette hypothèse.

Il est aisé de voir que la part des moins de 25 ans a augmenté sur les communes caractérisées par une augmentation de la population totale.



Les plus de 25 ans ont augmenté sur toutes les communes hormis 2 (Montredon-Labessonnié et Arifat). L'augmentation des plus de 65 ans sur toutes les communes est aussi à souligner.

## Composition des moins de 25 ans :

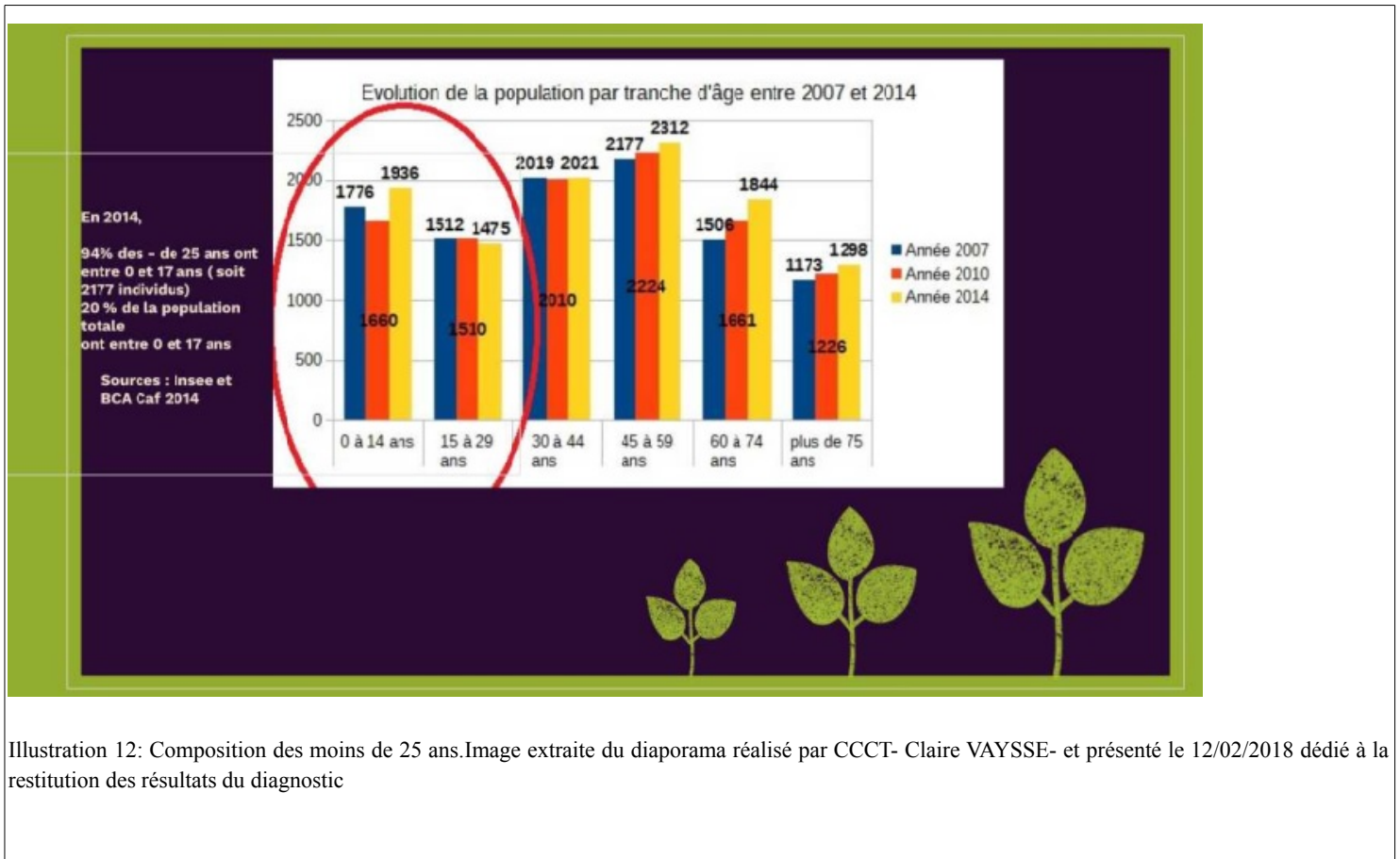


Illustration 12: Composition des moins de 25 ans. Image extraite du diaporama réalisé par CCCT- Claire VAYSSE- et présenté le 12/02/2018 dédié à la restitution des résultats du diagnostic

Le graphique précédant (réalisé à partir des données INSEE) montre que depuis 2007 la proportion des 0/14 ans est la plus importante en nombre d'individus mais aussi celle qui a le plus augmenté.

Par le croisement des données ( INSEE, Caf du Tarn 2014 et MSA Nord-Midi Pyrénées) , **la proportion des 0/17 ans est estimée en 2014 à 2177 individus soit 94 % des moins de 25 ans et 20 % de la population totale.**

L'hypothèse évoquée précédemment selon laquelle le Centre Tarn n'est pas un territoire d'accueil des étudiants et jeunes actifs est confirmée.

## Composition des moins de 17 ans :

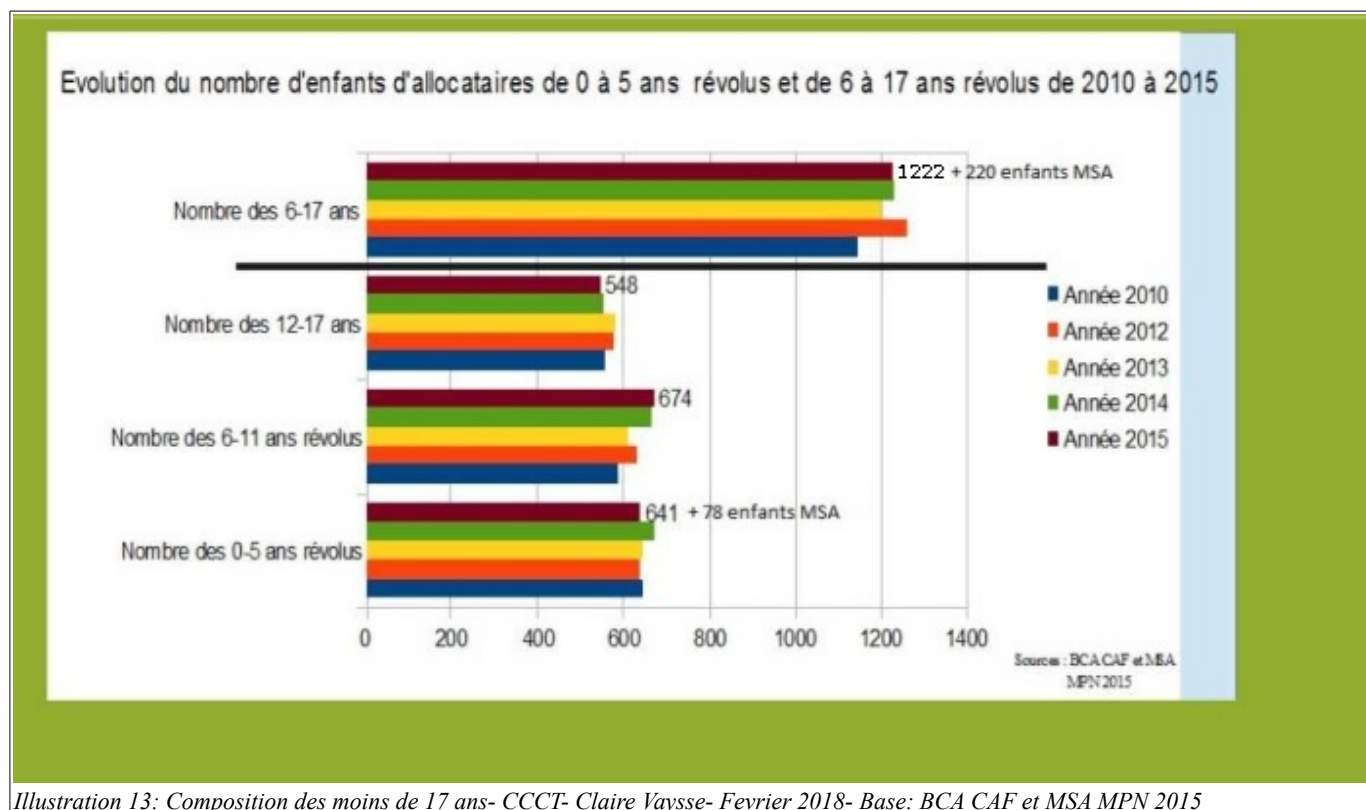


Illustration 13: Composition des moins de 17 ans- CCCT- Claire Vaysse- Fevrier 2018- Base: BCA CAF et MSA MPN 2015

Depuis 2010, les naissances se maintiennent. L'année 2014 note un pic des naissances. La tendance pour 2015 à 2018 est similaire aux années 2010-2013 .

Ainsi, la tranche des «6-11 ans » augmente constamment depuis 2010. Le pic des naissances de 2014 devrait se faire ressentir pour cette tranche en 2019 (augmentation du nombre d'enfants dans les accueils de loisirs fortement prévisible) pour revenir à des effectifs similaires à 2010 en 2020 au vu de la baisse du taux de natalité. Les naissances de 2015, 2016 et 2017 sont inférieures à 2010, 2011 et 2012.

Une augmentation des 12/17 ans a été relevée par le collège de Réalmont pour les années scolaires 2016/2017 mais aussi 2017/2018. Cette augmentation constante des effectifs du collège devraient être maintenue jusqu'à 2025.

Sur ce graphique, le nombre d'allocataires «MSA» apparaît essentiellement pour l'année 2015. Après vérification, les effectifs MSA pour les autres années renforcent les tendances précédemment décrites.

## 2. Les typologies familiales

L'objectif de cette partie est de connaître la répartition des typologies familiales (couples, ménages monoparentaux, bénéficiaires du RSA, familles nombreuses) afin d'envisager d'éventuels risques de précarité et/ou d'exclusion.

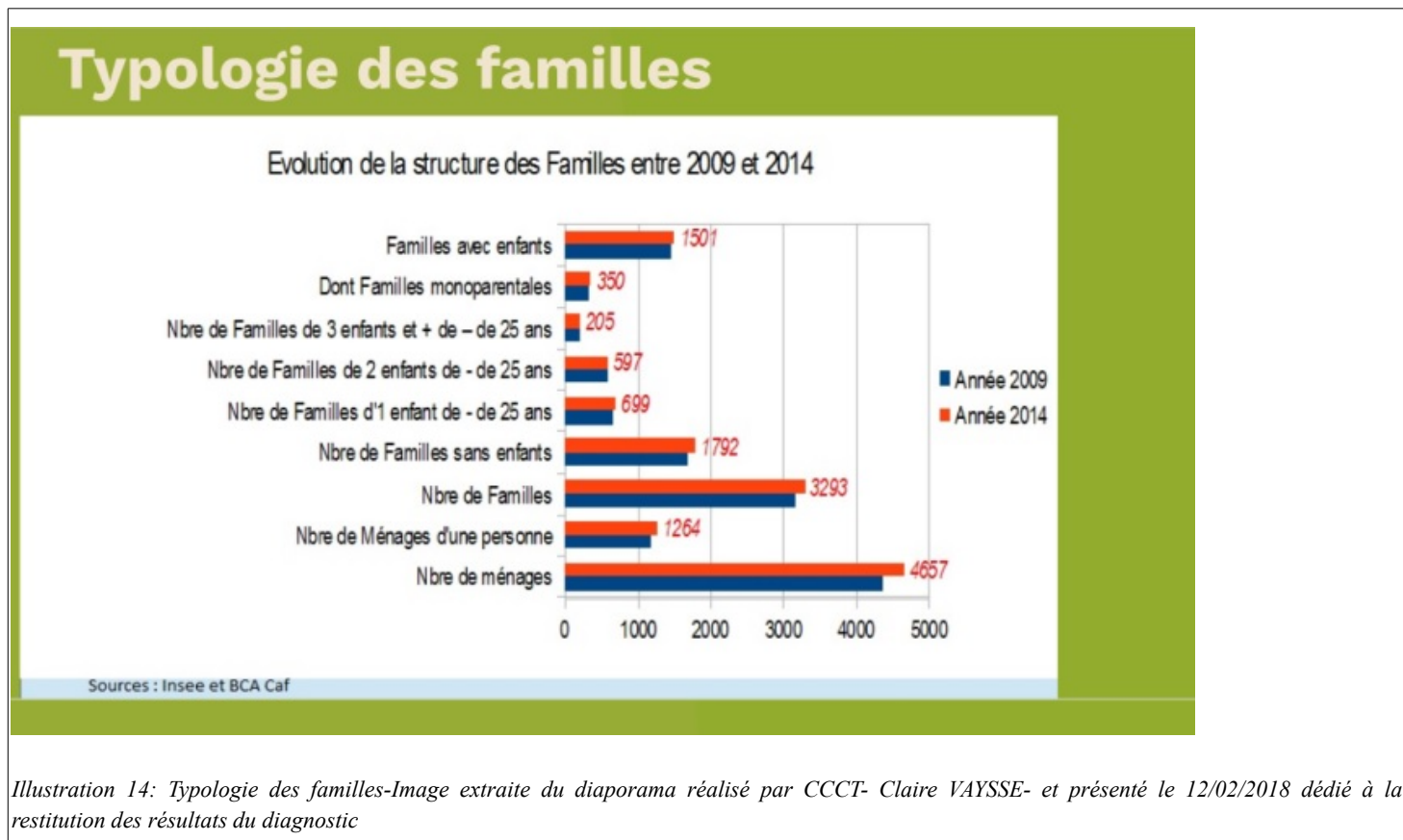


Illustration 14: Typologie des familles-Image extraite du diaporama réalisé par CCCT- Claire VAYSSE- et présenté le 12/02/2018 dédié à la restitution des résultats du diagnostic

Le nombre de familles a augmenté, notamment le nombre de familles monoparentales, dernière augmentation qui peut justifier en partie celle des ménages d'une personne (parent n'ayant pas la garde principale des enfants).

Les familles nombreuses stagnent. Ces dernières sont majoritairement situées sur la partie Nord Est du Centre Tarn contrairement aux familles d'un enfant qui habitent plutôt à l'Ouest du territoire.

En 2014, la proportion de ces familles à enfant unique avoisinait les 30 % sur les communes de Ronel, Lamillarié, Orban, Poulan-Pouzols mais aussi Terre-Clapier. L'hypothèse selon laquelle ces familles ont pu avoir ou auront un second enfant est à souligner.

En France, selon un document INSEE d'octobre 2012 : « **La durée moyenne** entre les deux premières naissances [...] est relativement stable depuis le début des années 1980, autour de **3,9 ans**, avec une légère tendance à diminuer ces dernières années. Pour les mères concernées, la durée entre la deuxième et le troisième enfant est un peu plus élevée (4,3 ans environ) et suit la même évolution. »

Les familles avec enfants sont aussi nombreuses que les ménages d'une personne et moins nombreuses que les familles (autrement dit les couples) sans enfant.

## 3. Activité Professionnelle des Familles et Catégories socio-professionnelles

Afin de connaître les contraintes temporelles des familles de Centre Tarn mais aussi le degré de mixité sociale des publics accueillis dans les structures, il est important de souligner certaines données telles que le taux d'activité des 25-49 ans, catégorie susceptible d'être « les parents » des jeunes accueillis.



# Activité professionnelle

Taux d'activité de la population âgée de 25-49 ans par sexe (chez les allocataires et conjoints déclarant exercer une activité professionnelle)				
	2010	2012	2014	2015
Taux d'activité masculine	89,9	90,1	90,6	90,1
Taux d'activité féminine	76,3	78,1	78,7	79,1

Taux très proche pour la même tranche d'âge de la population prise dans sa totalité ( cf INSEE 2014)- Source BCA Caf du Tarn 2015

Illustration 15: Activité professionnelle des 25-49 ans en Centre Tarn- BCA Caf du Tarn 2015.

Ce tableau révèle un taux d'activité élevé à la fois pour les hommes et les femmes. Le taux d'activité féminin est en augmentation constante. Afin de pouvoir travailler, les parents doivent faire appel à des solutions de garde.

Le questionnaire diffusé à plus de 1500 familles ( cf annexe 1) a permis de montrer qu'au-delà des structures de garde existantes, les habitants du territoire Centre Tarn ont recours à l'entraide familiale.

Le graphique ci-après montre que la proportion d'enfants dont les parents travaillent tous les deux est supérieure à la moitié :

**59 % d'enfants âgés entre 0/5 ans ont leurs deux parents qui travaillent et 64 % pour les 6/17 ans.**

Il serait intéressant de savoir s'il s'agit de temps plein.

Le congé parental, plausible jusqu'au 3 ans de l'enfant, peut expliquer que la bi-activité soit légèrement moindre pour les 0/5 ans.

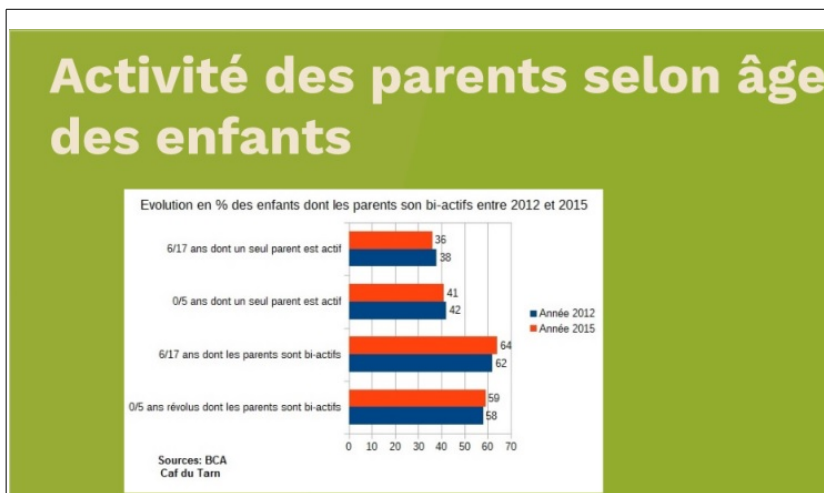


Illustration 16: Activité des parents selon âge des enfants-CCCT- Claire Vaysse-  
Source: BCA Caf du Tarn

### Dans quelle « Culture Professionnelle » grandissent les enfants ?

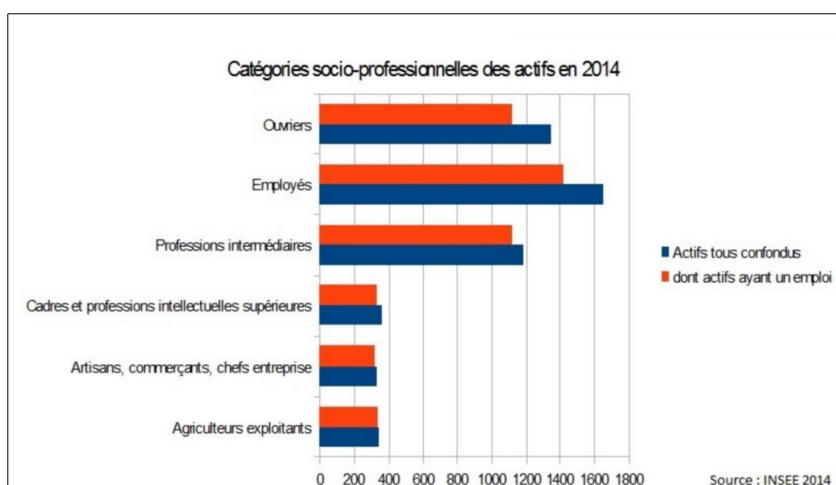


Illustration 17: Dans quelle "culture professionnelle" grandissent les enfants en Centre Tarn ? CCCT- Claire Vaysse- Janvier 2018- Base: données INSEE 2014

Les parents des 0/17 ans sont majoritairement des « Employés » et « Ouvriers » (dont une partie non négligeable n'ont pas d'emploi) mais aussi des « Professions intermédiaires » (entre le cadre et l'exécutant).

En définitive :

Les familles sont des familles de la classe dite « moyenne ». « **Analyser les classes moyennes relève d'une logique « ni ni »**. Ces catégories comprennent un pluriel qui désigne leur hétérogénéité. Elles rassemblent des personnes et ménages qui ne sont, en termes de revenu, ni riches, ni pauvres. Et qui vivent, en termes de localisation, dans des quartiers qui ne sont ni huppés, ni défavorisés. Assez classiquement, les travaux français sur ce sujet passent aussi par les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). En l'espèce, les classes moyennes regroupent des actifs qui ne sont ni exécutants, ni dirigeants, avec des statuts souvent ambivalents par rapport à celui de cadre. »

Extrait de Jean-Paul Cadet, Christophe Guitton (dir.), José Rose (préfacier), collectif (2013), *Les professions intermédiaires. Des métiers d'interface au cœur de l'entreprise*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 394 p.

#### 4. Niveau des ressources

## Niveau de ressources des familles

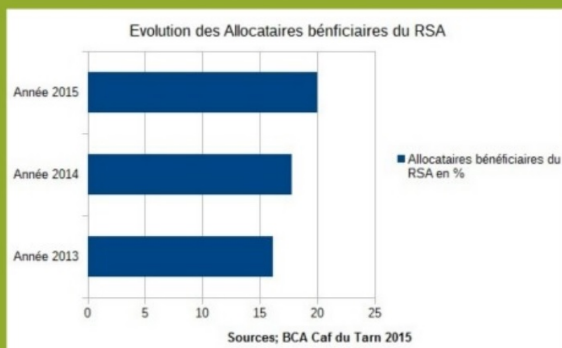
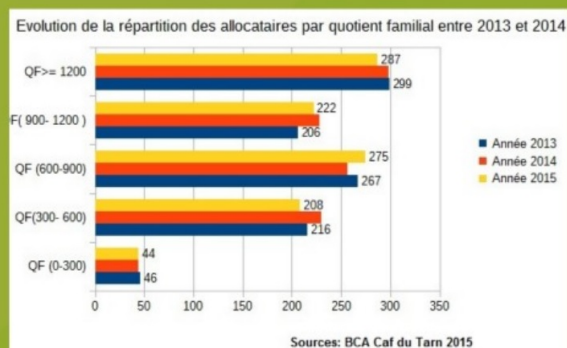


Illustration 18: Niveau de ressources des familles- CCCT- Claire Vaysse-Janvier 2018- Base: Données BCA CAF du Tarn 2015

Ce tableau confirme le constat précédent. On observe une augmentation légère de la classe moyenne. Cependant, une augmentation des personnes allocataires bénéficiaires du RSA est à noter.

Les bénéficiaires du RSA sont plus nombreux à Réalmont et à Montredon-Labessonnié (cf diagnostic 2013- Service action sociale du département du Tarn)

L'augmentation des allocataires RSA peut se justifier par l'augmentation des familles monoparentales. Ces familles habitent surtout Réalmont, bourg centre qui compte 1/3 de ces familles, souvent locataires.

#### 5. Habitat et urbanisme

L'objectif de cette partie est de connaître les caractéristiques de l'habitat en Centre Tarn, précisément le type d'occupation, à savoir si les familles sont plutôt locataires ou propriétaires et dans quelles catégories de résidences principales les familles habitent (Maison, appartement,...).

En outre, avoir connaissance des catégories de résidences existantes, et donc du locatif disponible peut permettre d'anticiper le type des flux de population.

# L'urbanisme et l'habitat

Catégories et types de logements		
	2014	%
Ensemble	5 724	100
Résidences principales	4 652	81,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	566	9,9
Logements vacants	506	8,8
Maisons	5 149	90
Appartements	548	9,6

Sources: INSEE 2014

Résidences principales selon le statut d'occupation				
	2014			
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	4 652	100	10 736	18,5
Propriétaire	3 431	73,8	8 166	22,6
Locataire	1 097	23,6	2 336	6
dont d'un logement HLM loué vide	96	2,1	201	8,9
Logé gratuitement	124	2,7	234	15,2

Sources: INSEE 2014

Illustration 19: Urbanisme et habitat-Image extraite du diaporama réalisé par CCCT- Claire VAYSSE- et présenté le 12/02/2018 dédié à la restitution des résultats du diagnostic

Le type de logement majoritaire est la « Maison » (90%) et le statut d'occupation principal est celui de « propriétaire » (74%). Le service urbanisme confirme que la tendance pour le prochain PLUI est une limitation de l'étalement urbain en Centre Tarn.

La faible disponibilité en locatif peut expliquer la faible proportion de jeunes (18-29 ans) sur le territoire.

Cependant, les propriétaires sont vieillissants. Un renouvellement de la population est à prévoir.

## 6 . Localisation de structures, équipements et services :

### a) Les établissements scolaires des 6-16 ans sur le territoire de la 3CT :

Établissements scolaires 6-16 ans					
	Les établissements publics et privés (nombre d'établissements et nombre d'élèves) 2017/2018				Totaux
Communes	Nbre	écoles maternelles	écoles élémentaires	collège	
Arifat					
Fauch	1		46		46
Labouzarie	1		53		53
Lamillarie					37
Lombert	1	54	103		157
Montredon-Labessonnié	3		131 + 68		219
Orban	1		54		54
Poulan-Pouzols	1		31		31
Realmont	4	95	148 + 155	445	303
Ronel	1	25			25
Roumegoux	1	25			25
St-Antonin de lacalm					445
St Lieux Lafenasse					
Sieurac					
Terre-Clapier	1		25		25
Le Travet					
<b>Total d'enfants</b>					<b>1420</b>

écoles privées

Illustration 20: Etablissements scolaires en Centre Tarn et effectifs 2017/2018- CCCT- Base: données Rectorat 2018.

**Le nombre de jeunes scolarisés sur la Communauté de Communes Centre Tarn (primaire et secondaire ( collège de Réalmont)) est de 1420 pour l'année scolaire 2017/2018.**

**Lors du dernier diagnostic enfance-jeunesse, le total d'enfants scolarisés était de 1330 en 2012/2013 Une augmentation de 4 % est notée.**

Cette évolution positive peut se justifier par le « pic » de naissances relevé en 2014.

Les enfants scolarisés sur le territoire se répartissent sur :

- 4 RPI
- 1 SIVU ( Arifat)
- 7 écoles publiques (Réalmont, Lombers, Lamillarié, Montredon-Labessonnié et St-Lieux-Lafenasse ).
- 2 écoles privées (Realmont et Montredon-Labessonnié)

Quatre communes n'ont pas d'école. Les communes d'Arifat, Le Travet, Saint- Antonin-de-Lacalm et Sieurac orientent les enfants en fonction de la proximité et du choix des parents.

Le RPI de Fauch, Ronel, Roumégoux et Terre-Clapier fonctionne sur le territoire Centre Tarn. Les autres RPI s'organisent avec des communes extérieures à l'intercommunalité.

b) Les équipements sportifs et culturels :

**Réalmon** lieu de centralité

**Autour du groupe scolaire :**

- 2 salles polyvalentes (aménagées pour le sport)
- 1 espace de jeux extérieurs pour l'enfance
- La cantine rue ville nouvelle
- salle du lavoir

**Complexe sportif de la Mélouze**

- 2 terrains de rugby (dont un officiel)
- 2 terrains de foot (dont un officiel)
- un court de tennis extérieur
- 1 court de tennis couvert
- 1 plateau sportif (2 terrains de basket et 1 de Handball)
- Dojo départemental du Tarn de Judo et Jujitsu (42 places)
- un boulodrome

**Avenue du général de Gaule**

- Une salle des fêtes (accueille l'activité cinéma)
- Salle de billards

**Centre Ville**

- **Maison de Services aux publics** composée entre autres d'une médiathèque intercommunale et d'un espace multimedia.
- Office du tourisme qui valorise le patrimoine culturel du territoire ( musées, château,...)
- salles mise à disposition par la mairie aux associations

**Autres**

- Aménagement d'un terrain de Bicross
- Cuisine centrale de la maison de retraite « René Lencou »
- Cuisine centrale du Collège Louisa Paulin.

- Mise à disposition de deux mini- bus de 8 places
- Foyer des jeunes et d'éducation populaire

**Montredon-Labessonnié** : 2<sup>nd</sup> lieu de centralité

- Une salle des fêtes équipée pour pratiquer divers sports ( basket, tennis, volley,...)
- Cinéma
- Planétarium
- Terrain de foot et de rugby XV
- Un court de tennis
- Une piscine couverte
- Espace de jeux pour enfants
- un Parc animalier : Zoo des 3 Vallées
- antenne de la médiathèque dans les locaux-bureaux de l'ancienne intercommunalité (Réseau intercommunal des médiathèques).
- Bureau de l'office de tourisme intercommunal
- un boulodrome
- deux aires de jeux
- un dojo
- un mini-bus

**Autres communes de la 3CT**

**Équipements sportifs recensés sur les communes de :**

**Lombers :**

- 2 terrains de foot
- 1 court de tennis
- un espace de jeux pour les enfants
- 1 salle de motricité et judo
- skate park avec panneaux de basket
- Antenne de la médiathèque intercommunale ( Réseau intercommunal des médiathèques).

**Laboutarié**

- des panneaux de basket
- un boulodrome couvert

**Orban**

- Un court de tennis
- Un boulodrome non couvert
- Une salle communale équipée pour accueillir les activités periscolaires
- Une bibliothèque ouverte le dernier vendredi du mois

**Ronel**

- Une salle polyvalente équipée pour le sport

**Saint-Lieux Lafenasse**

- Un boulodrome couvert chauffé et un non couvert

**Le Travet**

- Un boulodrome avec éclairage

**Roumegoux :**

- Un local de 120 m<sup>2</sup>dédié aux associations ( +stockage de materiels)

**Poulan-Pouzols**

- Un espace dédié aux jeunes
- Un espace dédié à une bibliothèque
- Un terrain de BMX

**En outre, il est à noter que le Centre Tarn se caractérise par un patrimoine paysager et naturel de qualité.**

**Il existe 26 chemins de randonnées et VTT.**

c) Les équipements fréquentés par les enfants et les jeunes ( 3/17 ans)

(Les structures petites enfance seront présentées dans la deuxième partie ( Analyse de l'offre) du présent diagnostic- cf page 32)

Identité de la structure	Identité du gestionnaire	Périodes de fonctionnement	Public
Accueil de Loisirs (sans hébergement et associée à l'école)/Ecole de Réalmont	Mairie de Réalmont – Service Enfance-Jeunesse	Mercredi, petites vacances, vacances d'été	3 à 14 ans
Espace jeunes agréé		10-12h et 14-18h du lundi au samedi (19h mercredi)	11 à 17 ans
Accueil de Loisirs (sans hébergement)	La Passerelle	Mercredi, petites vacances, vacances d'été	3 à 14 ans
Accueil de Loisirs (sans hébergement et associée à l'école)/Ecole La Sigourre de Montredon Labessonnie	Mairie de Montredon Labessonnié	petites vacances, vacances d'été	3 à 14 ans
Collège (Foyer)	Foyer socio éducatif du Collège	Temps scolaire et périscolaire	collégiens
Mediatheque intercommunal RIME*	Communauté de communes Centre Tarn	Temps scolaire, péri et extrascolaire	enfance et jeunesse
Antennes RIME	Communauté de communes Centre Tarn	samedi de 9h-11h30 et de 14h-16h 2 <sup>ème</sup> samedi du mois de 10h à 11h : « Contes du samedi »	Enfants surtout
Salles polyvalentes	Mairies	Temps scolaire et extrascolaire	Ecoliers et collégiens
Terrains de Football	mairie	Week-end	adhérents
Terrains de rugby	mairie	Week-end	adhérents
Skate parc Lombers	Mairie	Week-end	jeunes
Terrain de bicross à Réalmont	Mairie	Week-end et mercredi	jeunes
Base de loisirs Bancalié	Mairie	été	jeunes
Cinémas : Réalmont et Montredon-Labessonnié	Association Cinépolis	Vendredi soir	
Piscine de Montredon labessonnié	Mairie de Montredon Labessonnié	Saison estivale	Enfant et jeune
Planetarium	Association PEGAASE	Temps scolaire et extrascolaire	Enfants
Foyer Grimail à Réalmont	Association Foyer des jeunes de Réalmont	Lors des cours	Enfants et jeunes
Local jeune St Antonin de Lacalm	Comité des fêtes ou Mairie		jeunes
Local jeune Lombers	Mairie		jeunes
Terrain de tir (Lombers),salle polyvalente de Réalmont, Montredon-Labessonnié	Associations	Lors des cours	



## Les Structures extrascolaires en Centre Tarn

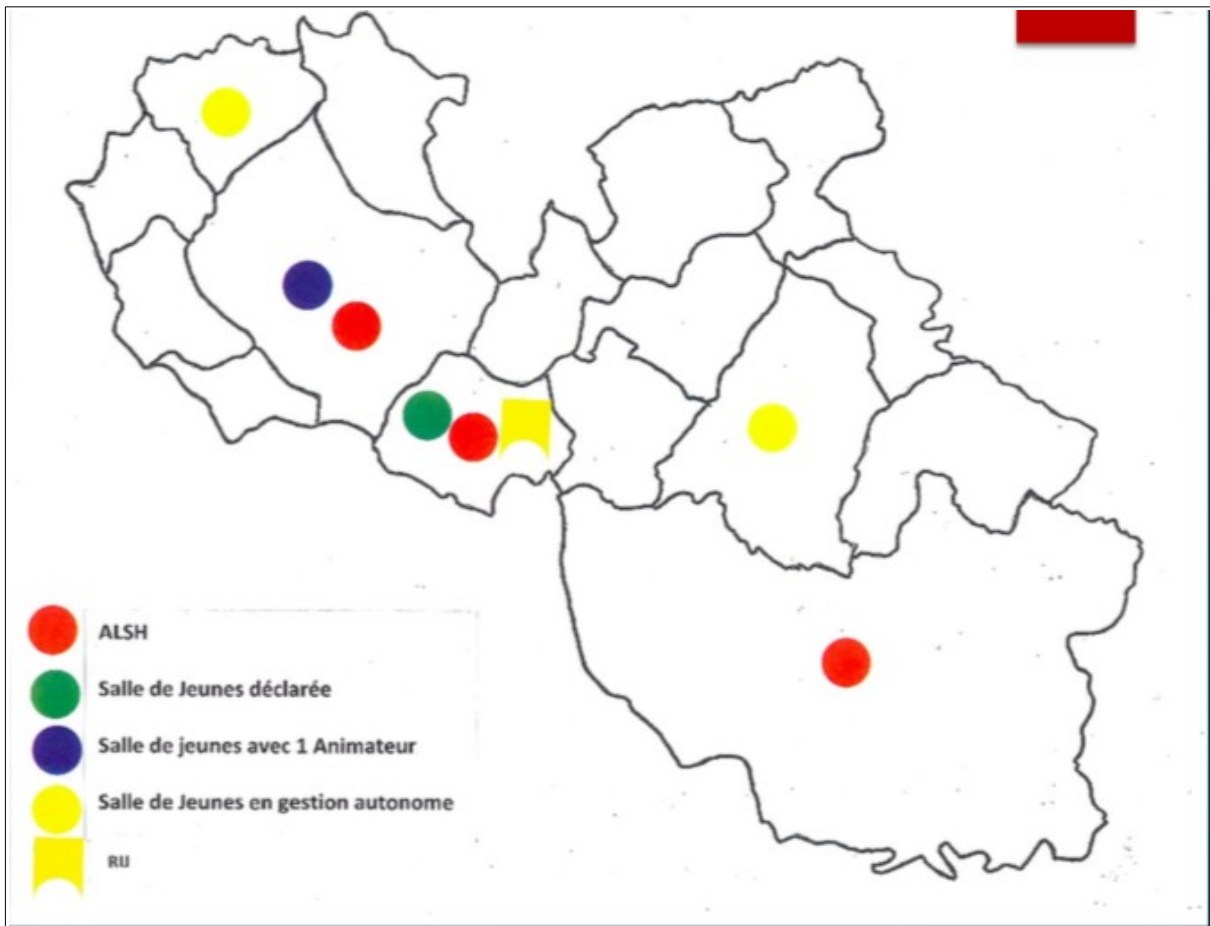


Illustration 21: Localisation des structures extrascolaires en Centre Tarn- CCCT- Adeline BOUNIOL-2017

En Centre Tarn, il y a trois Accueils de Loisirs Sans Hébergement situés sur trois communes : Montredon Labessonnié, Lombers et Réalmont.

Il y a aussi des salles de jeunes qui fonctionnent le temps des vacances scolaires avec la présence d'un ou plusieurs animateurs. Sur certaines communes, des salles sont mises à la disposition des jeunes alors en situation d'autonomie.

La Communauté de communes gère depuis 2016 un Relais Info Jeunesse.

## Evolution de la fréquentation des structures extrascolaires

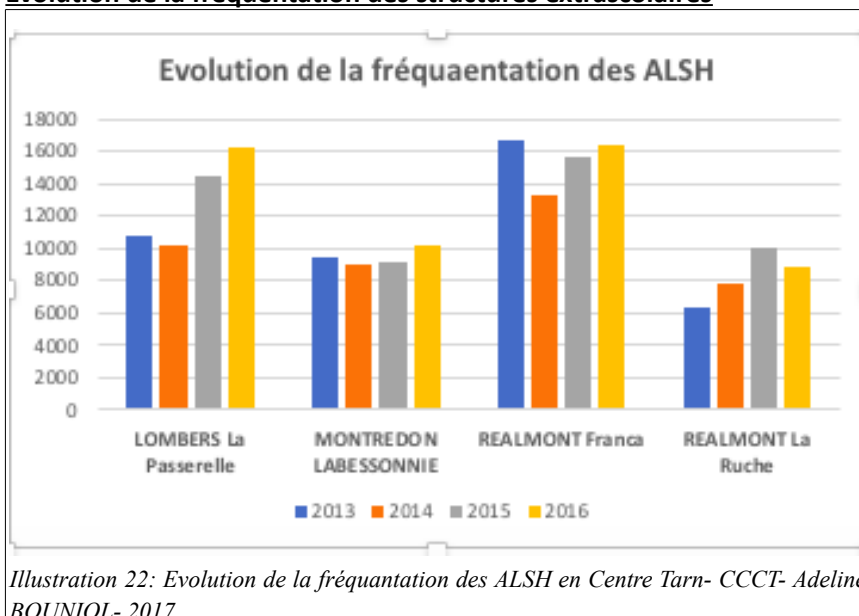


Illustration 22: Evolution de la fréquentation des ALSH en Centre Tarn- CCCT- Adeline BOUNIOL- 2017

Pour tous les ALSH du territoire une augmentation de la fréquentation est à noter depuis 2015.

**Un questionnaire remis à près de 1700 familles en septembre 2017 ( cf annexe 1) a permis de recueillir l'avis des familles en ce qui concerne les divers modes de garde (dont les ALSH).**

Réponse des habitants ayant des enfants de **3 à 11 ans**: **11%** des familles interrogées soit 122 questionnaires.

**Le mode de garde indispensable pour les familles :**

- 51% ALAE et Garderies
- 39% La Famille et les Amis
- 34% ALSH

On constate que dans les habitudes des familles ayant des enfants entre 3 et 11 ans, un seul mode de garde n'est pas suffisant, elles ont recours à plusieurs services.

En majorité les familles sont satisfaites, voir très satisfaites des services auxquels elles ont recours.

**Besoins futurs :**

67 familles sur 122 (55%) pourraient avoir besoin d'un mode de garde pour les 3/11 ans dans l'avenir Pour 35 d'entre elles ce besoin serait régulier.

**Mobilité :**

Les gens sont prêts en majorité à parcourir 4 à 8 Km pour déposer leur enfant.

### Ecoles et accueils périscolaires en Centre Tarn

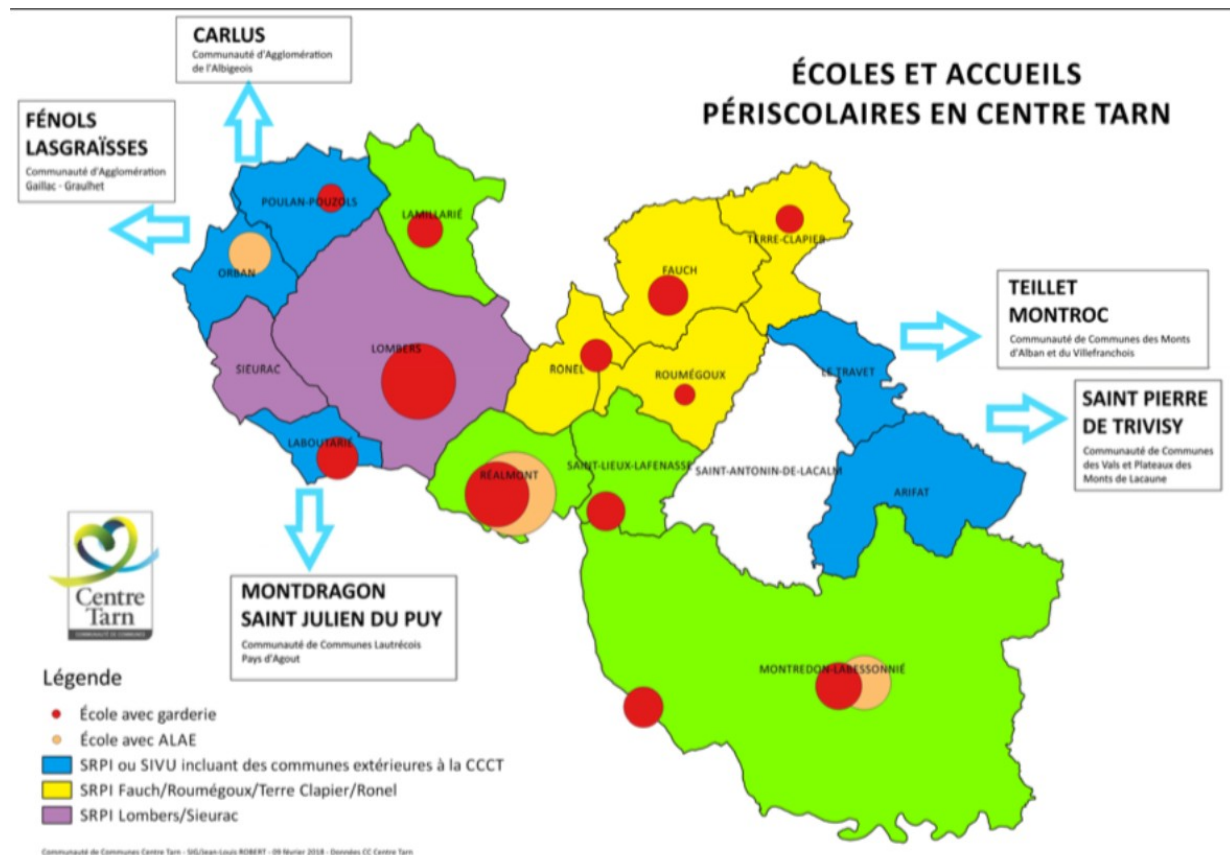


Illustration 23: Ecoles et accueils périscolaires en Centre Tarn- CCCT- Adeline BOUNIOL- 2017

Sur le territoire au niveau des accueils périscolaires, il existe deux Accueils de Loisirs Associé à l'Ecole respectivement situés sur les communes de :

- Montredon-Labessonnié (école Publique de la Sigourre)
- et de Réalmont (école Publique Jacques Durand).

Les autres communes proposent un service dans le cadre des garderies municipales.

L'analyse de l'offre des accueils du territoire a été en partie effectuée lors de réunions participatives proposées aux élus et professionnels de l'enfance du territoire Centre Tarn. Au cours de ces réunions, un état des lieux de l'existant (résultat des collectes de données) a été présenté puis en groupe les participants ont travaillé sur les besoins identifiés par chacun d'entre eux, les problématiques rencontrées et les solutions envisagées. **Cf Annexe 2.**

Voici les propositions d'actions émises en ce qui concerne les structures et temps dédiés aux 3/11 ans :

- *Certaines petites garderies ont des difficultés à organiser leur service, il serait peut-être possible de mutualiser avec des services ALAE existants.*
- *Sur les garderies, qui ont une fréquentation importante et régulière, l'idée serait de professionnaliser le service en créant un ALAE.*
- *En extrascolaire : proposer un transport des communes où il n'y a pas de service vers les structures existantes.*
- *Maintenir les actions mutualisées (formations, séjours...)*
- *Assurer une continuité du service en ayant toujours une structure ouverte sur le territoire (pour faciliter cela, les ALSH pourraient avoir des dossiers d'inscription et des tarifs communs)*
- *Mettre en place des actions parentalité*

*d) Les services de santé sur la communauté de communes Centre Tarn:*

Cf site internet de la Communauté de Communes Centre Tarn-

Lien : <http://cb27363e0b.url-de-test.ws/site/sante/recherchez-un-professionnel-de-sante/>

**Des services de santé répartis sur 4 communes : Réalmont, Montredon-Labessonnié, Laboutarié et Poulan-Pouzol**

- 10 Médecins généralistes
- 2 Sage-femmes
- 1 Psychopraticien
- 3 Psychomotriciens
- 1 Diététicien
- 13 Kinesithérapeutes
- 5 Psychologues
- 1 Psychologue psychotherapeute
- 3 Pédicures podologue
- 2 Dentistes
- 1 Orthopediste
- 3 Orthophonistes
- 1 Orthoptiste
- 3 Osteopathes
  
- 3 Maisons de santé pluridisciplinaires : ( 2 réalmont ( dont un accueil d' urgence) et 1 à Montredon-Laboutarié.
- 1 Maison médicale à Laboutarié
  
- 3 Pharmacies :Réalmont, Montredon-labessonnié et Laboutarié.
  
- 19 Infirmiers(es)

Il y a au sein de la Maison de Services Au Public plusieurs permanences des partenaires suivants :

- Centre des Finances publiques
- Aide à Domicile en Milieu Rural de Réalmont
- la Mutualité Sociale Agricole (deux fois par mois)
- La Mission Jeunes Tarn Nord ( une fois)
- Le Relais Information Jeunesse
- Service Medico-Social Personnes Agées
- Protection Maternelle Infantile
- Assistantes sociales
- CPAM- CARSAT
- Relais Assistantes Maternelles
- CAP Emploi
- Espace Info Energie
- CAUE du Tarn

f) Les services s'adressant aux jeunes de plus de 16 ans :

Comme indiqué précédemment, les jeunes peuvent se rendre à la permanence mensuelle de la mission Jeune Tarn Nord, mais aussi au **Relais Information Jeunesse**.

Il existe sur le territoire de la Communauté de Communes Centre Tarn trois espaces jeunes dont un agréé à Réalmont.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la salle des jeunes de la commune de Réalmont est devenue une structure ASLH déclarée, incluse dans un « Pôle Enfance Jeunesse » à destination des 3 ans à 18 ans.

### Les chantiers loisirs en Centre Tarn

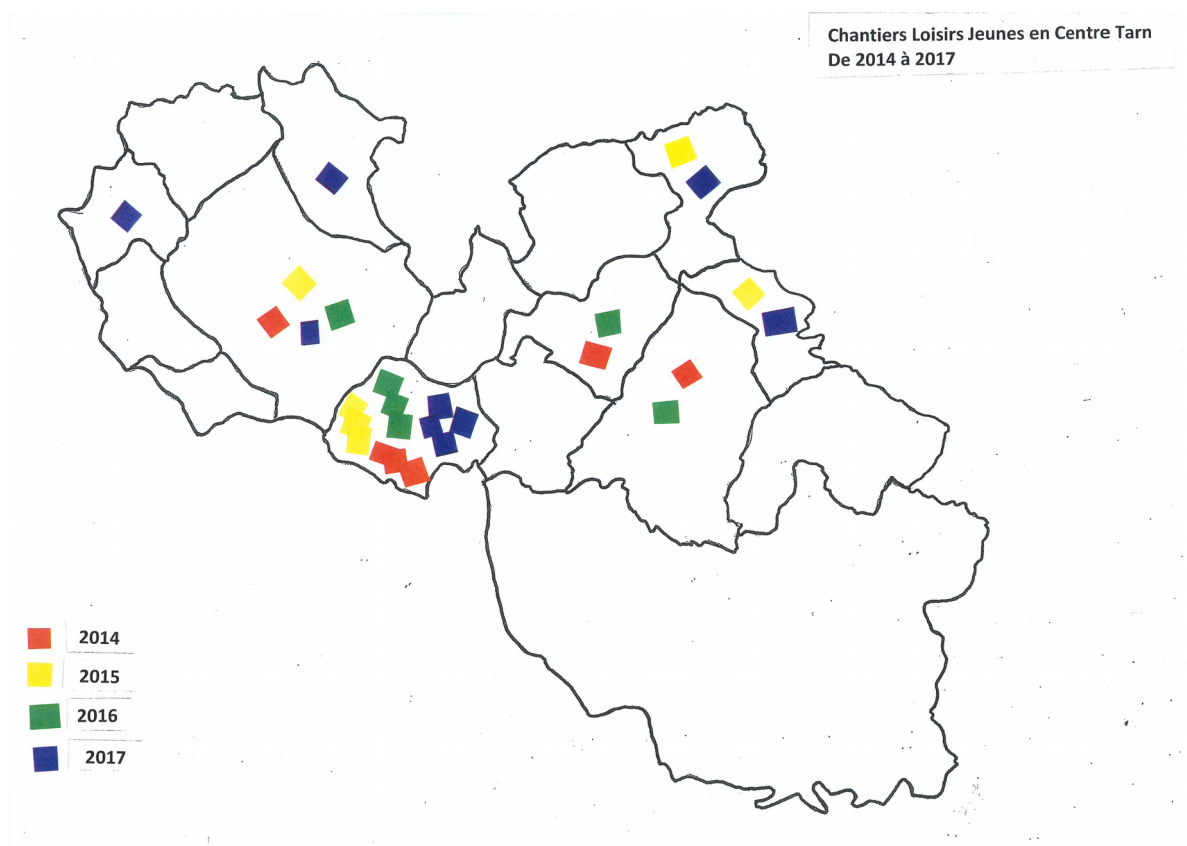


Illustration 24 : Chantiers Loisirs en Centre Tarn-CCCT-Adeline BOUNIOL-2018

Sur les communes rurales, où il n'y a pas de service et d'animation proposés en direction de la jeunesse, les chantiers loisirs sont des outils permettant aux élus de créer du lien avec les jeunes de leur commune, et au-delà de valoriser une action citoyenne de ces jeunes. En plus de l'accompagnement financier de la CAF et de la MSA dans ce dispositif, la communauté de communes accompagne également financièrement et techniquement si besoin la mise en œuvre de chantiers loisirs sur le territoire.

C'est ainsi que se sont déroulés :

En 2014 : 6 chantiers Loisirs

En 2015 : 6 Chantiers Loisirs

En 2016 : 6 Chantiers Loisirs

En 2017 : 9 Chantiers Loisirs

On constate qu'en moyenne une commune n'ayant aucun service jeunesse sur son territoire met en place un chantier loisir tous les deux ans.

Tout comme sur la thématique de l'enfance, des réunions participatives ont été mises en place sur la thématique de la jeunesse. **Cf Annexe 3.**

Les actions proposées sont :

- *Créer un poste **d'Animateur jeunesse Intercommunal** : sa mission serait d'aller à la rencontre des jeunes sur le territoire, de les identifier et de se faire identifier. Par la suite de fédérer un groupe de jeunes pour créer un Conseil Communautaire Jeunes.*
- *Si des jeunes s'investissent de la sorte dans un travail de réflexion et de **mise en place de projets à travers ce conseil communautaire**, il faut leur donner des moyens. Donc définir une enveloppe budgétaire qu'ils devront gérer.*
- ***Identifier le bon moyen de communication** pour échanger avec les jeunes.*
- *Les **accompagner vers le monde du travail***
- *Engager un travail à long terme sur la **prévention des conduites addictives***

## 7. La Situation socio- économique :

A cet égard voici la synthèse extraite du diagnostic socio-économique réalisé en 2014 dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme- CC Centre Tarn



### 5.4 Synthèse des éléments saillants de la situation socio-économique du territoire

Forces	Faiblesses
<p>Présence d'un tissu d'entreprises agricoles et industrielles ancré sur le territoire, stabilité des activités en matière d'emplois et bonne résistance du commerce et des services traditionnels</p> <p>Une offre foncière à destination des entreprises qui anticipe suffisamment la demande</p> <p>Taux d'emplois résidents relativement élevé</p> <p>Progression sensible des cadres et professions intellectuelles</p>	<p>Insuffisance de l'offre en hébergements touristiques</p> <p>Zone de passage touristique entre Albi et Castres et non pas destination touristique en tant que telle</p> <p>Evasion commerciale sur les achats exceptionnels</p> <p>Insuffisance de certains équipements sociaux</p> <p>Taux de chômage relativement élevé</p> <p>Faiblesse des revenus moyens par ménage</p> <p>Déséquilibre territorial entre le Nord et le Sud du territoire en matière de revenus des ménages</p> <p>Vacance importante des locaux commerciaux, notamment à Réalmont et relative pérennité de certaines activités commerçantes au dernier trimestre 2016</p>
Opportunités	Menaces
<p>Pression foncière faible donc maîtrisable</p> <p>Attrait du territoire pour les cadres</p> <p>Besoins en équipements et services pour les personnes âgées</p>	<p>Vieillessement de la population</p> <p>Risque d'accélération de l'évasion commerciale</p> <p>Risque d'accentuation des déséquilibres socio-économiques entre le Nord et le Sud du territoire</p> <p>Risque de ralentissement de la dynamique résidentielle sur laquelle repose l'essentiel de l'activité économique du territoire</p>

## II) L'analyse de l'offre de services existante :

Dans un premier temps, les éléments portant sur la capacité d'accueil, le prix de revient, le taux d'occupation ou de fréquentation, ... seront renseignés pour chaque structure sous forme de tableaux. Puis le fonctionnement des services existants sera analysé.

### A-Enfants âgés de 0 à 5 ans révolus :

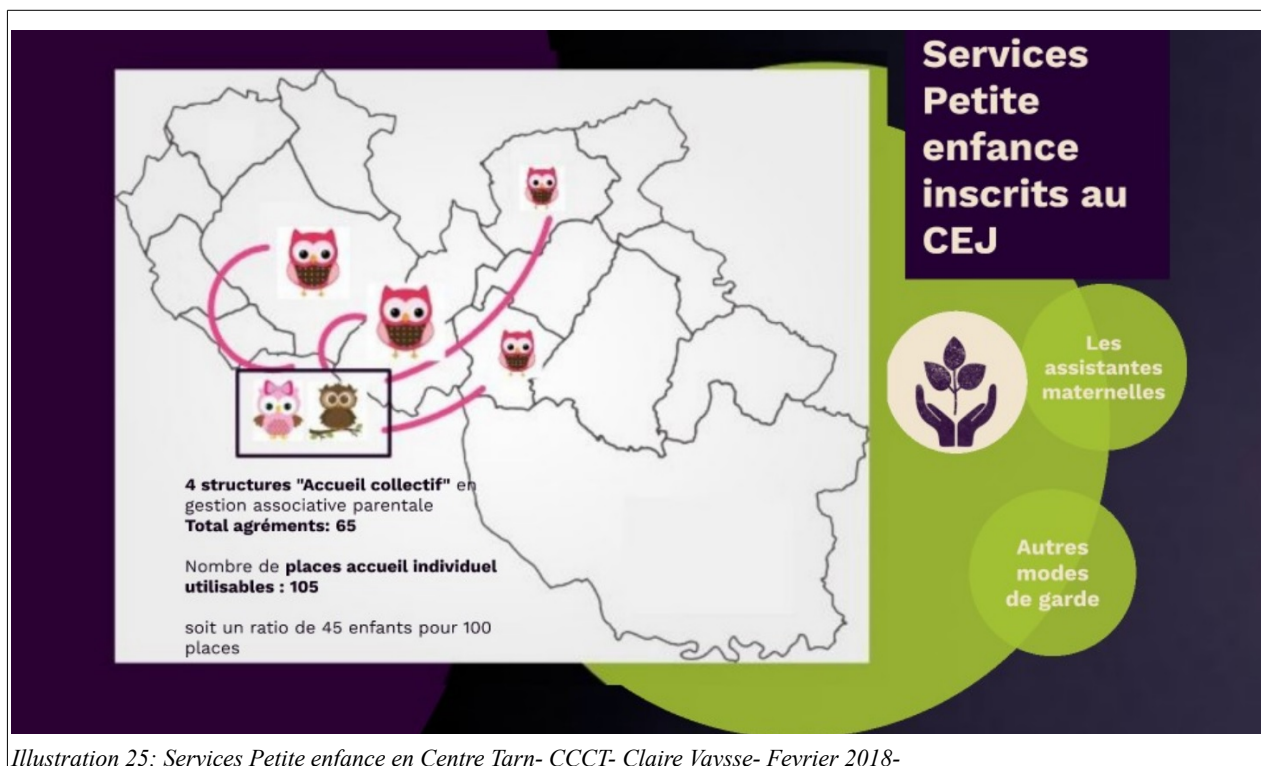


Illustration 25: Services Petite enfance en Centre Tarn- CCCT- Claire Vaysse- Février 2018-

Il existe sur le territoire Centre Tarn inscrites au Contrat Enfance jeunesse :

- 4 Structures Collectives ( 2 Multi-accueil et 2 Micro-crèches)
- Un Relais Assistantes Maternelles
- Une coordonnatrice Petite enfance

Année 2015	Micro crèche de Fauch	Multi accueil Passerelle	Crèche la farandole	Micro Crèche de Lafenasse
Nbre places agréées	10	20	25	10
Nbre d'actes théoriques	25415	50600	64975	25415
Nbre d'actes payés	20305	41697	49132	18669
Taux d'occupation	80%	82%	76,00%	73,00%
Prix de revient	9,20 €	7,35 €	7,86 €	8,17 €
Emplois concernés	ETP	ETP	8,52 ETP	5,7 ETP
Prestations de services CAF	65968 euros	131111 euros	172529,89 euros	67036 euros
Subvention CCCT ( hors mise à disposition)	52000 euros	65905 euros	54516 euros	56500 euros
Mise à disposition	4168 euros	8160 euros	15256 euros	



## **1. Les deux micro-crèches gérées par l'association ma 2eme maison:**

### **Implantation:**

Les deux micro-crèches gérées par l'association «Ma 2<sup>ème</sup> maison» sont respectivement situées dans le bourg de Fauch (dans un local de 110 m<sup>2</sup> dont la Communauté de communes Centre Tarn est propriétaire) et le bourg de Lafenasse ( local appartenant à l'office public Tarn Habitat).

### **Capacité d'accueil :**

Les micro-crèches accueillent des enfants de 2,5 mois à 5 ans en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. Pour chacune, sur l'agrément de 10 places, 1 sera gardée en place d'urgence dans la mesure du possible.

La Micro-crèche de Fauch est agréée pour l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

### **Horaires d'accueil:**

Les micro-crèches ouvrent du lundi au vendredi. Elles proposent une amplitude horaire de 7h00 à 18h30.

### **Pertinence du projet au regard de l'environnement**

Les micro-crèches sont situées sur des communes rurales de l'intercommunalité et répondent à un besoin de garde certain.

### **Composition et qualification de l'équipe socio-éducative:**

L'équipe d'accueil est composée d'une responsable technique ( présente sur les deux micros crèches ),d'un personnel d'encadrement et d'apprentis. La responsable technique est éducatrice de jeunes enfants; le personnel encadrant les enfants est diplômé du CAP petite enfance (avec deux ans minimum d'expérience ), ou assistantes maternelles ( 3 ans d'expériences minimum), et auxiliaire de puéricultrice.

De plus, l'association a obtenu de la part des services vétérinaires, l'autorisation de confectionner les repas sur place sur chacune des micro-crèches .

### **Participation des parents:**

Chaque année lors de l'assemblée générale, un appel à candidature est proposé aux parents qui voudront rejoindre le conseil d'administration et le bureau de l'association.

- Des réunions sont organisées avec la responsable technique, l'équipe d'encadrement et les parents pour aborder plus concrètement la co-éducation.
- Le projet pédagogique est présenté en même temps que le règlement de fonctionnement.Les parents sont sollicités et associés à l'évolution de ce projet.
- Les parents sont régulièrement invités à participer aux sorties et ateliers organisés avec les enfants. En outre, nombreux sont les parents qui apportent leur savoir faire ( bricolage, juridique, éducatif) pour améliorer à la fois le projet éducatif et la maison d'accueil des enfants.
- Des idées menus, recettes sont échangées sous forme de papier à donner aux familles.
- Des réunions à thème sont proposées avec des intervenants spécialistes de la petite enfance(ACCEP).

Tous les parents sont de faits adhérents à l'association et sont invités à participer aux assemblées générales de l'association.

Des entretiens informels témoignent de la satisfaction des parents en ce qui concerne le projet éducatif de l'association mais aussi la qualité de l'encadrement.

### **Tarifs :**

Les micro crèches ont opté pour la PSU (Prestation de service unique).

Le tarif horaire est proportionnel aux ressources de la famille. Un taux d'effort est établi par la Caisse d'allocations familiales et appliqué pour le calcul du coût horaire. Il se décline en fonction du nombre d'enfants à charge de la famille et de leurs revenus.

### **Les principaux partenaires de l'association :**

- La Communauté de Communes Centre Tarn ( administratif, technique et financier )
- La CAF du Tarn( technique et financier)

- La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord( financier)
- PMI (Conseil Départemental du Tarn)( technique)
- Les municipalités de Fauch et de Saint-Lieux Lafenasse ( technique )

## **2.Le multi-accueil « la Passerelle » :**

L'association «la Passerelle» est aussi une association parentale, gestionnaire du multi-accueil situé au centre du bourg de Lombers dans un local dont le propriétaire est la Communauté de Communes Centre Tarn.

### **Capacité d'accueil :**

La crèche accueille des enfants de 2,5 mois à 4 ans en accueil régulier ou occasionnel.

### **Horaires d'accueil:**

La crèche de Lombers ouvre du lundi au vendredi. Son amplitude horaire est de 7h30 à 18h30.

### **Composition et qualification de l'équipe socio-éducative:**

L'équipe d'accueil est composée d'une directrice,d'un personnel d'encadrement et occasionnellement de stagiaires.

Qualification : «éducatrice de jeunes enfants » ou « auxiliaire de puériculture » sont les référent-es de groupes (5 salariés), le restant du personnel est qualifié « assistante d'animation »(4).Les professionnelles de l'équipe sont en CDI. Ceci permet une stabilité relative et des repères pour les enfants et les parents. L'accueil de stagiaires de formations variées apporte un regard extérieur intéressant à la structure.

### **Tarifs :**

La crèche a opté pour la PSU (Prestation de service unique).

Le tarif horaire est proportionnel aux ressources de la famille. Un taux d'effort est établi par la Caisse d'allocations familiales et appliqué pour le calcul du coût horaire. Il se décline en fonction du nombre d'enfants à charge de la famille et de leurs revenus.

### **Pertinence du projet au regard de l'environnement et des usagers**

Tout comme les micro crèches de Fauch et Lafenasse, la crèche de Lombers est située sur un territoire rural qui nécessite des besoins en matière de garde « petite enfance ».

Elle accueille plus d'une soixantaine d'enfants qui sont respectivement représentatifs des communes suivantes :

Lombers, Lamillarié, Laboutarié, Sieurac, et Orban.

La structure présente également une liste d'attente conséquente.

### **Participation des parents:**

L'association la Passerelle donne aux parents une place d'acteur dans la vie sociale. Au delà de la gestion de la structure, les parents sont invités à des rencontres, des sorties ... mais aussi à s'impliquer dans le projet pédagogique et dans des petits travaux d'entretien (réalisation d'un bac a sable, peinture,... ).

### **Les principaux partenaires de l'association :**

- La Communauté de Communes Centre Tarn ( administratif, technique et financier )
- La CAF du Tarn( technique et financier)
- La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord( financier)
- PMI (Conseil Départemental du Tarn)(technique)
- La municipalité de Lombers

## **3.Le multi-accueil la « Farandole » :**

L'association «la Farandole» est une association parentale gestionnaire du multi-accueil situé place de la briqueterie a Réalmont dans un local approprié.

**Capacité d'accueil :**

La crèche peut accueillir jusqu'à 25 enfants ayant entre 2,5 mois et 3 ans et demi en accueil régulier ou occasionnel.

**Horaires d'accueil:**

Elle ouvre du lundi au vendredi. Son amplitude horaire est de 7h15 à 18h45.

**Composition et qualification de l'équipe socio éducative:**

L'équipe d'accueil est composée d'une directrice puéricultrice, d'un personnel encadrant et de stagiaires CAP petite enfance (entre 15 et 20 par an ).

**Tarifs :**

La crèche a opté pour la PSU (Prestation de service unique).

Le tarif horaire est proportionnel aux ressources de la famille. Un taux d'effort est établi par la Caisse d'allocations familiales et appliqué pour le calcul du coût horaire. Il se décline en fonction du nombre d'enfants à charge de la famille et de leurs revenus.

**Pertinence du projet au regard de l'environnement et des usagers**

La crèche la « Farandole » est située sur la commune de Réalmont qui compte 1/3 des enfants de 0 à 2 ans révolus.

90 % des familles accueillies habitent Réalmont.

Elle présente comme les autres structures une liste d'attente.

**Participation des parents:**

Comme les autres associations, la Farandole est composée de parents dont les enfants sont à la crèche. Le bureau de l'association assure la gestion, le suivi éducatif. Les parents sont élus pour un an et participent au projet pédagogique, aux sorties, petits travaux....

**Les principaux partenaires de l'association :**

- La Communauté de Communes Centre Tarn (administratif, technique et financier )
- La CAF du Tarn( technique et financier)
- La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord( financier)
- PMI (Conseil Départemental du Tarn)(technique)
- La municipalité de Réalmont

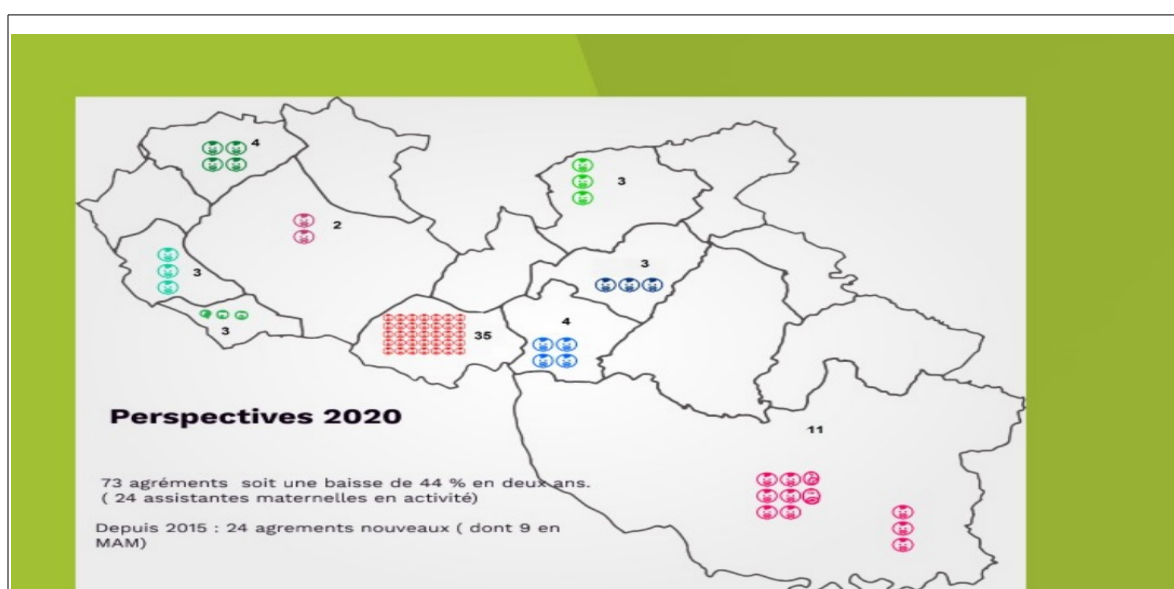
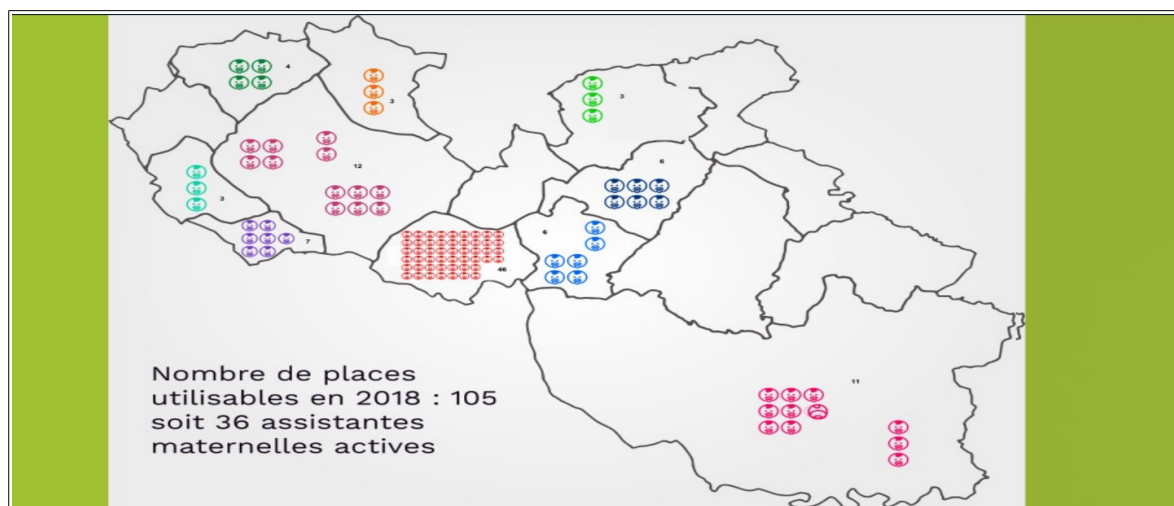
**4. Le Relais d'assistantes Maternelles Centre Tarn :**

Le RAM est géré par la Communauté de Communes Centre Tarn depuis le 2 septembre 2013.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES	
Nombre de RAM	1
Emplois concernés	0,83
Nombre bénéficiaires PAJE (2015)	702
Nombre Cmg de la PAJE/RAM( 2015)	129
Prix de revient annuel sur 1 ETP	50510 euros
Soutien CAF	18027 euros

ACCUEIL INDIVIDUEL PAR LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES année 2015	
Nombre d'assistantes maternelles en activité	38
Nombre places théoriques auprès des assistantes maternelles	115
Nombre d'enfants accueillis	129

## Nombre d'assistantes maternelles en 2018 et perspectives 2020



Illustrations 26: Evolution des assistants maternels en Centre Tarn 2018/2020- Communauté de Communes Centre Tarn- Claire Vaysse Extraits diaporama présenté le 12/02/2018

## Autres modes de garde existants en Centre Tarn ( non inscrits sur le CEJ) :

### Autres modes de garde

- Familles,
- Garde à domicile partagé ou non,...
- Intervention d'entreprises aux domiciles des familles telles que Family Sphère, Qualetvie,... ou association telle que l'ADMR de Réalmont
- Baby sitters pour le ponctuel
- Recours à des modes d'accueils hors CCCT:CC Vals et plateaux, Communauté d'agglomération de l'albigeois.

Illustration 27: Autres modes de garde en Centre Tarn- Extrait diaporama présenté le 12/02/2018

Tout comme sur la thématique de l'enfance et de la jeunesse, des réunions participatives ont été mises en place sur la thématique de la petite enfance. Des « problèmes » relatifs à ce secteur ont d'abord été

identifiés » avant que des propositions d'actions soient avancées. **Cf annexe 4** « Compte rendu de la réunion »

### 5. Conclusion :

L'analyse de l'offre de services Petite enfance ci-dessous a été présentée le 12 février 2018. Cet AFOM a constitué une nouvelle base de travail pour les élus de la commission enfance afin de définir les orientations 2018/2021.

ANALYSE	ATOUS	FAIBLESSE
Offre petite enfance en Centre Tarn	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Diversité/complémentarité</b> de l'offre d'accueil</li> <li>2. <b>Optimisation</b> de la place en accueil collectif</li> <li>3. <b>Des projets riches</b> grâce à la coopération « parents-professionnels »</li> <li>4. <b>Mise à disposition</b> par la collectivité de bâtiments entretenus</li> <li>5. Une pluralité d'acteurs <b>PARTENAIRES</b> concernés par le secteur de la petite enfance en Centre Tarn.</li> <li>6. Les accueils de qualité prouvés par un <b>taux élevé de satisfaction</b> des parents.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Manque d'espaces de concertation</b> entre les divers structures/services <b>pour mutualiser</b> des projets et/ou des tâches administratives</li> <li>• <b>Baisse du nombre de places en accueil individuel</b></li> <li>• <b>Manque de connaissance</b> sur certains modes de garde</li> <li>2. <b>Tensions voir manque de places en accueil collectif et individuel</b></li> <li>3. <b>Observation d'un Épuisement</b> de la <b>gestion associative</b></li> <li>4. <b>Certains bâtiments vieillissants</b>;</li> <li>5. <b>Flou dans la compréhension des modes de gestion et des relations contractuelles</b> existantes sur le territoire par les acteurs locaux du secteur</li> <li>6. <b>Temps d'obtention place d'accueil</b> en collectif estimé « long »</li> </ol>
	<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Concertation/Réflexion</b> entre les divers acteurs</li> <li>2. <b>Berceau d'expérimentations</b> pour maintenir la qualité et développer de l'accueil petite enfance,</li> <li>3. <b>Développement de Partenariats public/public ou privé /publics plausibles</b></li> <li>4. <b>Attractivité</b></li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>MENACE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Conflits</b> entre acteurs locaux qui pourraient impacter la qualité d'accueil des « enfants »</li> <li>2. <b>Pression forte</b> sur les structures collectives</li> <li>3. <b>Départ de familles</b> sur des territoires mieux pourvu en services petite enfance.</li> <li>4. <b>Non renouvellement de la population. Vieillesse accélérée</b> de la population CT .</li> </ol>

Illustration 28: Analyse de l'offre de services Petite enfance- CCCT- Claire Vaysse- Février 2012.

Le diagnostic fait état d'une offre de services « Petite enfance » riche et diversifiée mais qui s'essouffle en termes qualitatif et quantitatif.

Les orientations du schéma de développement doivent en conséquence enrayer cet « essoufflement ».

**B- Enfants et Jeunes jusqu'à 17 ans révolus pour l'année 2015:**

**1.Analyse du fonctionnement des services existants**

	ALSH La Sigourre Montredon Labessonnié	ALSH LA Passerelle Lombers	ALSH Francas Réalmont	ALSH LA Ruche	Moyenne Tarn	ALAE Francas Réalmont	ALAE La Sigourre Montredon Labessonnié	Moyenne Tarn
<b>Capacité d'accueil</b>	34	31	60	62		154	64	
<b>Prix de revient</b>	3,79 €	4,48 €	4,97 €	2,99 €		2,90 €	1,90 €	
<b>Taux d'occupation</b>	44,30 %	70,35 %	44,17 %	69,40 %		54,12 %	50,71 %	
<b>Fréquentation en heures</b>	9182	14530	15592	10008		66468	26347	
<b>Participation financière de la CAF PSO</b>	4 094 €	6 897 €	7 344 €	4 736 €		27 885 €	7 032 €	
<b>Participation collectivite</b>	17 419 €	30 303 €	28 644 €	6 223 €		143 456 €	32 599 €	
<b>Participation Familles</b>	10 598 €	28 023 €	17 499 €	18 404 €		33 235 €	5 988 €	
<b>Participation Financière de la CAF PSCEJ</b>	7 583 €	4 382 €	18 552 €	2 280 €		32 276 €	3 239 €	
<b>PSCEJ MSA</b>	898 €	519 €	2 197 €	270 €		3 823 €	384 €	
	ALSH La Sigourre Montredon Labessonnié	ALSH LA Passerelle Lombers	ALSH Francas réalmont	ALSH la Ruche	TARN	ALAE Francas Réalmont	ALAE La Sigourre Montredon Labessonnié	TARN
<b>Prix de revient par acte facturé</b>	3,79 €	4,48 €	4,97 €	2,99 €	5,33 €	2,90 €	1,90 €	2,58 €
<b>Participation des familles par acte facturé</b>	1,13 €	1,90 €	1,12 €	1,84 €	1,32 €	0,50 €	0,23 €	0,25 €
<b>Taux de participation des Familles</b>	29,82 %	42,11 %	25,38 %	59,47 %	24,80 %	14,30 %	11,94 %	9,70 %
<b>Taux de participation de la collectivité</b>	49,02 %	46,29 %	41,55 %	21,72 %	55,50 %	61,72 %	65,02 %	66,40 %

## 2. L'ALAE ET L'ALSH municipaux de Montredon-Labessonnié

### Horaires d'ouverture :

ALAE : 7h20 à 8h50/ 12h00 à 13h20 / 16h30 à 18h30

ALSH : 7h30 à 18h30 (fermé 3 semaines en août et une semaine à Noël)

### Projet :

Des animations en lien avec les associations sportives et culturelles de la commune. Ainsi que des animations intergénérationnelles avec la maison de retraite.

### Composition de l'équipe socio-éducative 2016:

Direction : 1 DEUST « gestion animation administration »

Animation : 2 CAP Petit enfance

Animation : 1 BAFD (stagiaire)

Animation : 2 BAFA

## 3. Le Service Enfance Jeunesse » géré par la Mairie de Réalmont

Ce service se compose de trois structures agréées : un ALAE, un ALSH et un Espace jeunes tous situés à proximité des écoles et de la crèche En outre, une passerelle a été réalisé entre ce pôle enfance, le dojo et le collège.

L'ALAE et L'ALSH de Réalmont antérieurement gérés par les FRANCAS de Réalmont, sont gérés directement depuis septembre 2017 par la mairie de Réalmont. Collectivité qui gère jusqu'à 2018 un local jeune non agréé.

### **L'ALAE**

#### **Journée type de l'ALAE :**

##### **Matin 7h30-8h45**

Arrivées échelonnées

##### **Midi 12h à 13h30**

**Le temps du repas**, tout en étant un temps de repos entre deux demi-journées d'école, est particulièrement important puisqu'il permet l'acquisition de nombreuses compétences sociales et personnelles. C'est un **temps éducatif à part entière**. Le repas est pris en commun enfants/animateurs avec une large part laissée à la gestion de l'autonomie et à la prise d'initiative. L'équipe d'animation accorde un soin tout particulier à ce moment d'échange, de découverte et de partage.

Après le repas, les enfants sont invités à se brosser les dents puis un temps calme, de relaxation est organisé. L'objectif est de permettre à chaque enfant de souffler, de se détendre avant de reprendre les apprentissages scolaires.

##### **Après-midi de 16h15 à 18h30**

Tous les soirs, divers ateliers sont proposés aux enfants en fonction de leurs âges et de leurs envies (**lecture, jeux sportifs, coopératifs, jardinage, cuisine, percussions, activités de découverte scientifique et technique, danse...**).

## Les tarifs :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF À LA PRÉSENCE	FORFAIT MENSUEL	REPAS ET TEMPS D'ACCUEIL MÉRIDIEN DE 12H À 13H30
	MATIN OU SOIR	MATIN ET SOIR	TARIF À LA PRÉSENCE
QF ≤750	0.80 €	23 €	4.20 €
QF >750	0.85 €	25 €	4.25 €

## L'ALSH

L'ALSH est ouvert de **7h30 à 18h30, tous les mercredis et du lundi au vendredi les semaines de vacances scolaires.**

Le fonctionnement est souple : il peut se faire en journée, ½ journée, avec ou sans repas.

**L'accueil des enfants (arrivées / départs) se fait de 7h30 à 9h30, de 11h45 à 12h15, de 13h à 13h30 et de 16h30 à 18h30.**

Au-delà d'un moyen de garde, l'accueil de loisirs se veut **ambitieux pour les enfants et les jeunes**, non pas en proposant de la suractivité ou de l'occupationnel mais en répondant aux besoins et aux problématiques des enfants et des jeunes dans leur quotidien.

L'objectif principal de l'ALSH est de permettre **l'épanouissement de l'enfant et du jeune**, à travers l'appropriation du milieu environnant **en étant acteur de ses loisirs**. Pour plus tard, **être acteur de sa vie**.

**L'équipe d'animation s'efforce de lui donner les moyens** de réaliser ses projets dans le respect des règles, en comprenant et acceptant la différence.

Afin de mettre en place cet apprentissage éducatif, divers projets, sorties... sont proposés.

Journée type de l'ALSH :

**7h30 - 9h30** : Arrivées échelonnées

**9h** : collation (non obligatoire, fournie par la famille)

**9h30 - 11h15** : Un temps d'activités adapté à chaque âge

**11h15 - 12h** : Un temps libre où chaque enfant peut vaquer à ses occupations

**12h - 13h** : Repas commun enfants/animateurs

**13h - 14h** : Brossage des dents et temps calme

**14h - 16h** : Un temps d'activités adapté à chaque âge

**16h - 16h30** : Le goûter de l'après-midi (fourni par la structure)

**Après le goûter et avant 17h** : Petit bilan de la journée avec les enfants

**16h30 - 18h30** : Mise en place de divers petits coins ludiques et libres

## L'ESPACE JEUNES :

L'Espace Jeunes, déclaré dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Municipal, est un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations, d'expression, favorisant l'émergence et la réalisation de projets.

Cet accueil est destiné aux jeunes âgés de 11 à 17 ans résidant à Réalmont, sur le territoire de la Communauté de Communes Centre Tarn ou villages proches de Réalmont.

Ils ont accès à l'Espace Jeunes, sous réserve qu'ils aient rempli un dossier d'inscription (fiche de renseignements/autorisation, règlement intérieur signé par le responsable légal et le jeune, assurance civile ou extrascolaire, photocopie des vaccins).



L'Espace Jeunes a pour mission :

- D'accompagner les jeunes dans leur(s) projet(s)
- D'impliquer les jeunes dans la vie locale
- De leur permettre d'être acteurs de leurs temps libres, de la vie culturelle, sportive et sociale de la Commune
- De créer les liens entre les jeunes et les partenaires sociaux
- De valoriser l'image des jeunes
- De centraliser les aspirations des jeunes
- De faciliter l'accès des jeunes à l'information
- De favoriser la collaboration et les échanges entre les générations

### **Le fonctionnement**

Au-delà de l'accueil « classique », où le jeune part à l'arrivée de son parent ou à l'heure de fermeture s'il y est autorisé, l'Espace Jeunes peut également fonctionner en accueil libre : les jeunes vont et viennent à leur gré. La responsabilité de la Commune est engagée seulement à partir de l'instant où le jeune intègre les locaux jusqu'à son départ.

Les jeunes sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation, dans les locaux du service ainsi que durant les animations organisées par celui-ci.

La responsabilité de la commune n'est pas engagée à l'extérieur des locaux si ce n'est lors des animations proposées par le Service (sorties, séjours...).

### LES HORAIRES D'OUVERTURE EN PÉRIODES SCOLAIRES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FERMÉ	14H – 18H	10H – 12H 14H – 19H	14H – 18H	14H – 18H	10H – 12H 14H – 18H

### LES TARIFS D'ACCUEIL EN PÉRIODES SCOLAIRES

QUOTIENT FAMILIAL	FORFAIT TRIMESTRIEL		FORFAIT TRIMESTRIEL	
	JEUNES COMMUNE	DOMICILIÉS SUR LA	JEUNES	HORS COMMUNE
QF ≤750	8 €		10 €	
QF >750	9 €		11 €	

### ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ?

L'ouverture est effectuée en fonction des projets. Les horaires sont fixés au début de la période avec l'équipe d'animation et les jeunes en fonction du programme établi. Les informations et programmes d'activités sont transmis aux jeunes par le biais de flyers directement distribués au collège, publiés sur le site internet de la commune ainsi que sur la page Facebook du service.

### La place donnée aux familles

**Des moments « conviviaux » sont organisés à destination des familles pour discuter, échanger sur les projets des différentes structures du Service enfance jeunesse de Réalmont.**

## Composition et qualification de l'équipe socio-éducative

1 Directeur de Service BEATEP  
12 Animateurs  
4 ATSEM intervenants sur les temps péri et extrascolaires  
1 secrétaire administrative  
4 agents d'entretien ( cuisine et surfaces)  
1 assistante RH

### 4.L' ALSH « la Ruche » géré par l'association Familles Rurales :

L'ALSH « la ruche » fonctionne pendant une partie des vacances d'été cette année du 09/07/2018 au 17/08/2018. Il prend ainsi le relais du service enfance jeunesse de la mairie de Réalmont.

### Le fonctionnement :

Les horaires d'ouvertures sont de 7h15 à 18h30. L'activité se déroule dans les bâtiments du service enfance jeunesse, dans lesquels se tiennent l'ALAE et l'ALSH tout au long de l'année. Ils accueillent des enfants de 3 à 15 ans ont une capacité totale d'accueil de 63 enfants.

Les objectifs pédagogiques de la structure :

- Accroître l'apprentissage de la vie en groupe
- Développer l'émancipation des enfants
- Veiller à ce que tout enfant soit accepté au sein d'un groupe
- Permettre à chaque enfant de se construire et de trouver sa place
- Représenter réellement un temps de vacances appartenant aux enfants
- Donner les moyens aux enfants de proposer leurs idées

### Une Journée Type :

**7h30 à 9h30** : Accueil des enfants

Activités libres : accueillir les parents et enfants, proposer, surveiller en accompagnant l'enfant dans son activité.

**9h30 à 10h** : Rangement et présentation de la journée

**10h00 à 11h45** : Activités

Les tranches d'âges se forment. Plusieurs activités au choix pour les plus grands. Plusieurs activités se succèdent pour les plus petits.

**11h45 à 12h00** : Rangement, passage aux toilettes et lavage des mains.

**12h à 13h00** : Repas

**13h à 14h00** : Temps calme et temps libre

**14h à 15h45** : Activités

**15h45 à 16h00** : Rangement

**16h00** : Goûter

**16h30 à 18h30** : Accueil du soir

## Tarifs

Tarifs	Barème	Journée	½ Journée
1	QF<500	5,00 €	3,50€
2	500<QF<699	7,00 €	4,50€
3	700<QF<899	9,00 €	5,50€
4	900<QF<1099	11,00 €	6,50€
5	QF>1099	13 €	7,50€

## Composition de l'équipe en 2015 :

- 1 directeur BPEJEPS, Bénévole
- 1 animateur CEE
- 1 Animateur CEE
- 1 Animatrice CEE
- 1 animatrice CEE
- 1 directrice adjointe 1 stagiaire BPJEPS
- 1 animateur CEE

## 5. L'ALSH La Passerelle

Cet accueil de Loisirs est géré par l'association La Passerelle, également gestionnaire du Multi-accueil de Lombers.

La gestion administrative et financière de cet ALSH sont ainsi effectués par des parents bénévoles.

L'Accueil de Loisirs est situé dans les locaux de l'école publique de Lombers.

Il est ouvert les mercredis et les vacances scolaires.

*Fermeture annuelle : 1 semaine aux vacances de fin d'année et 3 semaines au mois d'août*

Son amplitude horaire est de **7h30 à 18h30**.

Les enfants sont accueillis à la journée, à la 1/2 journée, avec ou sans repas.

### Horaires d'accueil :

- Le matin de **7h30 à 10h**
- Le midi de **11h30 à 12h**
- L'après-midi de **13h30 à 14h**
- Le soir, départ à **partir de 16h45**

*A son arrivée et pour des raisons de sécurité, il est IMPÉRATIF que l'enfant soit amené auprès de l'équipe d'animation dans la salle d'accueil (et non déposé devant les locaux).*

### Capacité d'accueil :

- Les mercredis et les petites vacances : 30 à 40 enfants
- Les grandes vacances : jusqu'à 60 enfants

Les places sont limitées en fonction de la norme d'encadrement (selon la réglementation des accueils des mineurs).

**Tarif :** Une adhésion à l'association d'un montant de 25€ est demandée par famille et par année civile.

Les seuls cas où une déduction est effectuée sur la facture sont :

- L'hospitalisation de l'enfant,
- La maladie de l'enfant sur présentation d'un certificat médical,
- Toute absence signalée 8 jours à l'avance.

**Inscription** : Un **tableau d'inscription est joint au programme des vacances**, envoyé par mail aux familles fréquentant déjà le centre.

Il est également **disponible** directement **sur le site internet**.

L'inscription s'effectue :

- En déposant le **tableau d'inscription** complété dans la **boite ALSH** située dans le **hall de l'école** de Lombers ou dans la **boite aux lettres de la crèche** La Passerelle.
- **Par mail** (adl.lapasserelle@ovh.fr)
- **Par téléphone** (06.52.59.34.96)

**Règlement intérieur :**

#### Accessibilité aux familles

Le lien et la proximité avec la crèche ainsi que le fonctionnement assuré par une seule et même association dont le bureau est constitué de parents bénévoles, leur permet d'avoir un lien privilégié avec les familles. La structure fonctionne dans les locaux de l'école qui sont mis à disposition par la mairie. Une partie plus importante des locaux est accessible durant l'activité estivale.

#### Pertinence du projet au regard de l'environnement et des usagers

L'association adapte le fonctionnement de la structure par rapport aux besoins identifiés. Ainsi la capacité d'accueil est passé de 45 à 60 enfants sur la période estivale entre 2015 et 2017.

De plus pour pouvoir répondre à ces nouveaux besoins la mairie de Lombers a signé un avenant au CEJ en Décembre 2017.

#### Composition et qualifications de l'équipe éducative de 2015

1 Directrice	CDI	1092h	BAFD
1 Directrice adjointe	CDI	910h	BAFD (en cours)
1 Animatrice	CDII	600h	BAFA
1 Animatrice	CEE	230h	BAFA
1 Animatrice	CEE	200h	CAP
1 Animatrice	CEE	120h	BAFA
1 Animateur	Stagiaire	100h	BAFA

# TARIFS en € des ALSH du Centre Tarn

		1/2 Journée Sans repas			
		Réalmont	Lombers	Montredon Labessonnié	
				commune	hors commune
<b>Tranche1</b>	0 à 500	<b>2,1</b>	<b>1,75</b>	<b>2,1</b>	<b>2,6</b>
<b>Tranche2</b>	501à 699	<b>2,5</b>	<b>2,75</b>	<b>2,5</b>	<b>3,1</b>
<b>Tranche 3</b>	700 à 899	<b>3,4</b>	<b>3,5</b>	<b>3,45</b>	<b>3,95</b>
<b>Tranche 4</b>	900 à 1099	<b>4,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,6</b>	<b>5,1</b>
<b>Tranche 5</b>	1100 et plus	<b>6,7</b>	<b>6</b>	<b>5,7</b>	<b>6</b>
	repas	<b>4,1</b>	<b>3,75</b>	<b>3,45</b>	
Adhésion annuelle ou frais d'inscription			25	15	20
Exemple avec repas T5		<b>10,8</b>	<b>9,75</b>	<b>9,15</b>	<b>9,45</b>

		Journée sans repas			
		Réalmont	Lombers	Montredon Labessonnié	
				Commune	Hors commune
<b>Tranche1</b>	0 à 500	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>	<b>2,9</b>	<b>3,9</b>
<b>Tranche2</b>	501à 699	<b>3,4</b>	<b>4,5</b>	<b>3,45</b>	<b>4,65</b>
<b>Tranche 3</b>	700 à 899	<b>5,5</b>	<b>6</b>	<b>5,5</b>	<b>6,5</b>
<b>Tranche 4</b>	900 à 1099	<b>7,7</b>	<b>8</b>	<b>7,7</b>	<b>8,7</b>
<b>Tranche 5</b>	1100 et plus	<b>9,5</b>	<b>11</b>	<b>9,55</b>	<b>10,55</b>
	repas	<b>4,1</b>	<b>3,75</b>	<b>3,45</b>	

### **III). Schéma de développement 2018-2019-2020-2021**

Quatre temps forts, cités dans l'introduction du présent rapport, ont permis de définir les principaux axes de développement, tenant compte à la fois des conclusions du diagnostic mais aussi des compétences respectives et objectifs des collectivités signataires. ( Cf **Annexe Délibération du conseil communautaire de la communauté de communes Centre Tarn du 19 décembre 2016 intitulée Compétence optionnelle « Mise en œuvre de tous moyens nécessaires au développement et au maintien des services sociaux présentant un intérêt communautaire »**- Définition de l'intérêt communautaire).

#### **A- Les actions et/ou services à maintenir**

##### **1. Pour répondre au besoin « Petite Enfance » . Compétence communautaire- cf annexe 5- Délibération- 19 décembre 2016.**

###### **Soutien financier et technique aux gestionnaires de modes de garde suivant:**

- L'association Ma deuxième Maison gestionnaires des micro crèches situées respectivement à Fauch et à Lafenasse
- L'association « La Farandole » gérante du Multi-accueil à Réalmont de places ;
- L'association « La Passerelle » gérante du Multi-accueil à Lombers de 20 places
- L'association « les P'tits Bouchons » gestionnaire de la MAM située à Réalmont

**Gestion directe par la Communauté de Communes Centre Tarn du Réseau d'Assistantes Maternelles (RAM) depuis septembre 2013 .**

##### **2. Pour répondre aux besoins de coordination des actions en faveur de la Petite enfance**

**Maintien du poste de coordonnateur Petite enfance ( 1 ETP)**

	Budget réalisé total <b>Communauté de Communes Coordination</b>
2017	23166,68 €

	Budget prévisionnel total <b>Communauté de Communes Coordination</b>
2018	34994,06 €
2019	35 000 €
2020	35 000 €

##### **3. Maintien et développement du poste de coordonnateur Enfance-Jeunesse (d'un 0,5 etp à 1 etp)**

	Budget réalisé total <b>Communauté de Communes Coordination</b>
2017	22308,84 €

	Budget prévisionnel total Communauté de Communes Coordination
2018	32519,08 €
2019	33000 €
2020	35000 €

#### **4. Pour répondre aux demandes de loisirs sur le temps périscolaire**

Maintenir le soutien aux ALAE (un à Réalmont et un à Montredon-Labessonnié)

#### **5. Pour répondre aux demandes de loisirs sur le temps extra scolaire**

Maintenir le soutien aux ALSH de Réalmont, à L'association La Passerelle (Lombers) et à la Sigourre de Montredon-Labessonnié

Maintenir le soutien au service Jeunesse de Réalmont

Maintenir le soutien au Service Jeunesse de Lombers

Faciliter l'accès aux services existants pour les communes qui n'en n'ont pas.

#### **6. Pour dynamiser les temps péri et extrascolaires et développer les pratiques éducatives :**

**Poursuivre le soutien OU la mise en œuvre des animations ÉDUCATIVES ET DE LOISIRS présentant un intérêt communautaire ( cf délibération annexe 7).**

Parmi ces actions il y a celles:

- **en direction des enfants de 6 à 10 ans**
- **en direction des jeunes de 11 à 18 ans**
- **les chantiers loisirs**  
Cf en annexe 8 – « **Délibération actions 2018** » pour exemple.
- Actions de formation et de mutualisation en direction des acteurs éducatifs du territoire
- CLAS à Réalmont

#### ***B. Les actions et/ou services à développer***

##### **1. Pour répondre aux demandes d'accueil des enfants de moins de quatre ans tout en maintenant la qualité du service**

Compétente, la Communauté de communes se doit de mettre en œuvre tous moyens nécessaires au développement et au maintien des services sociaux présentant un intérêt communautaire en direction des enfants de moins de 6 ans .

Dans ce cadre la Communauté de communes envisage de :

Soutenir une association pour la création d'une structure collective de 10 places à Lamillarié, soit une Micro-crèche

Maintenir la qualité des structures existantes

Développer la garde individuelle

## **2. Pour répondre aux besoins de coordination des actions en faveur de l'Enfance Jeunesse :**

- Développement du poste de coordination enfance-jeunesse à la Communauté de Communes soit :  
Un 0,5 ETP supplémentaire en 2018 au 0,5 ETP mis en place en 2017.

## **3. Pour répondre aux demandes de loisirs sur le temps périscolaire et sur le temps extrascolaire :**

### **Temps Périscolaire :**

Pour 2018/2019 :

Mise en place du Plan Mercredi ( Accompagnement par la Communauté de Communes )

Mise en place d'un CLAS à Réalmont

**Pour septembre 2019 : Projet de transfert de compétence Enfance-jeunesse (temps extras et périscolaires) à la Communauté de Communes .**

**Dans ce cadre, un ALAE pourrait être crée à Lombers.**

Actuellement les heures périscolaires sont gérées par une garderie.

**Un accueil de loisirs associé à l'école** pourrait être crée sur une des 4 communes du RPI de Fauch. Il accueillerait entre autres les enfants des communes de Ronel, Roumegoux, Terre-Clapier et Fauch. L'organisation de temps périscolaires déclarés. Pour les temps extrascolaires une mutualisation reste à faire avec les autres ALSH du territoire (Lombers, et Réalmont) via une organisation des transports.

**Un service jeunesse Intercommunal** (soit un développement du service de Realmont, seul service à être agréé) avec la création de 1 ETP en animation.

### **Temps Extrascolaire :**

2018 : Un service jeunesse agréé à Réalmont.

2018 : l'ALSH la Passerelle a connu une forte augmentation de sa fréquentation. A ce titre, un nouveau développement a été négocié dans le cadre du présent CEJ.



## **Conclusion :**

Ce travail de diagnostic a permis de cibler les actions « petite enfance » et « enfance » et « jeunesse » du territoire Centre Tarn éligibles au CEJ 2018-2021. Parce qu'elles répondent à de véritables besoins, toutes les actions du précédent contrat doivent être maintenues, et certaines développées. Le schéma de développement a aussi mis en avant la nécessité de créer de nouvelles actions.

**Dans le secteur de la petite enfance**, le territoire Centre Tarn se caractérise par une offre d'accueil moins importante qu'en 2013 (précédent diagnostic). Cette baisse se justifie par la baisse des effectifs relatifs au mode de garde individuel. Le territoire intercommunal est un territoire attractif et les taux d'occupation mais aussi les listes d'attentes affichées par les quatre structures collectives montrent que **l'offre est inférieure à la demande**.

**Le poste coordination « petite enfance » de l'intercommunalité, le Relais Assistante maternelles, les deux multi-accueils et les micro-crèches sont des actions à maintenir dans le CEJ 2018-2021.**

En termes de développement, **la volonté politique de la Communauté de Communes Centre Tarn est de répondre au besoin de garde.**

Dans ce cadre elle envisage de :

- Soutenir une association pour la création d'une structure collective de 10 places à Lamillarié, soit une Micro-crèche ( cf annexe 8 « délibération »)
- Maintenir la qualité des structures collectives existantes
- Maintenir son rôle de coordination et professionnalisation de la garde individuelle
- Soutenir et développer le mode de garde individuelle

**Dans le secteur de l'enfance**, le territoire Centre Tarn se caractérise toujours par une offre d'accueil riche en « acteurs » mais sans cohésion et lien entre eux. Afin que l'ensemble des services enfance œuvrent dans un même sens, la définition d'objectifs communs s'imposent.

**Le transfert de la compétence « enfance et jeunesse- temps extras et périscolaires » des communes à l'intercommunalité est aujourd'hui préconisé.**

**Il permettrait, les mises en place :**

- **d'un service communautaire unifié à destination de l'enfance et la jeunesse**
- **et la création de deux ALAE supplémentaires**

tout en atteignant des objectifs de cohésion, de mutualisation et d'équité territoriale. Soit une offre enfance-jeunesse de meilleure qualité. En conséquence, la communauté de communes a décidé de mandater un bureau d'étude pour chiffrer le coût du transfert (cf annexe 8).

En attendant le transfert, les communes de Réalmont, Montredon-Labessonnié et Lombers signataires du contrat, maintiennent les actions inscrites sur le précédent contrat 2014/2017.

**Quatre nouvelles actions sont à inscrire sur le présent contrat :**

- **sur la commune de Réalmont sur la partie Jeunesse : l'ouverture d'un service mineurs agréé et une augmentation des ETP à destination des 11-17 ans. Sur la partie Enfance- Jeunesse : la mise en place d'un dispositif CLAS avec le recrutement d'un coordinateur.**
- **une action sur la commune de Lombers : sur la partie Enfance avec l'augmentation de la fréquentation de l'ALSH La Passerelle et sur la partie jeunesse avec une augmentation des heures de l'animateur Jeunesse ( de 9h à 12h).**
- **Formations BAFA et BAFD pour les trois communes (Lombers, Montredon Labessonnié et Réalmont)**
- **Un 0,5 ETP sur la coordination enfance-jeunesse est financé par la Communauté de Communes Centre Tarn depuis 2017. Dans le cadre du renouvellement du présent CEJ, il est proposé une évolution de ce dernier vers 1 ETP.**

Le soutien des partenaires est ainsi attendu sur différents projets petite enfance et enfance -jeunesse pour les années 2018/2021.

## **ANNEXES :**

- 1- Le questionnaire aux familles du Centre Tarn
- 2-Compte rendu réunion diagnostic Petite Enfance
- 3- Compte rendu réunion diagnostic Enfance
- 4- Compte rendu réunion diagnostic Jeunesse
- 5- Restitution des éléments de Diagnostics du 12/02/2018
  - Petite Enfance
  - Enfance Jeunesse
- 6- Supports de présentation en Conférences des Mairies du 12/06/2018
- 7- Compte rendu du la Conférence des Maires
- 8- Délibérations
  - Délibération : définition de l'intérêt communautaire
  - Décision de bureau par délégation du 31 juillet 2018
  - Délibération lors du conseil communautaire du 27 septembre 2018